



Les migrants

Lettre 95 aux cercles de silence

Novembre 2024

Bonne nouvelle...

en ces jours de préparation à Noël ! L'Espagne est le seul pays européen à miser ouvertement sur l'immigration, principalement pour des raisons économiques. L'Espagne passe aux actes, en ayant adopté mardi 19 novembre 2024 une réforme réglementaire pour **faciliter la régularisation de dizaines de milliers d'immigrés sans-papiers**. La coalition de gauche au pouvoir espère ainsi pallier le manque de main d'œuvre dans un pays où la population est vieillissante. (voir page 26)

Si ceci avait lieu en France, les Cercles de silence pourraient s'arrêter – cette lettre aussi ! – et les personnes qui œuvrent à les tenir, tels des phares au milieu d'un monde mercantile où nous vivons, pourrait consacrer leur forces et leur élan profond, à l'aide aux pauvres, et à l'intégration (comme apprendre la langue) de ceux qui migrent pour éviter la guerre, les viols, les tortures. Nombre de policiers et fonctionnaires pourraient libérer leur conscience humanitaire, exercer leurs talents à diminuer la pauvreté et se tenir au service du pays. Afin d'augmenter les recettes des finances publiques, le ministre de l'économie et des finances ne devrait-il pas aller voir son collègue espagnol ? Mais ceci est peut-être un rêve de Noël ? Cette période où l'on espère découvrir la Paix par un renouveau de la façon de vivre le **principe de fraternité**. (« Il découle du principe de fraternité la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national » (Conseil constitutionnel.27 déc. 2022).

Ça commence à bouger du côté de la Manche

Apparemment, les maires proches de la Manche, à défaut des députés, du ministre et des préfets, font des propositions, diverses et contradictoires, pour faire bouger la question des migrants entre le Royaume -Uni et la France. (voir page 17)

Enfin,

dans un rapport récent (voir chapitre international ci-dessous, page 46) l'OCDE donne des chiffres sur les migration, en dehors des approches partisans. On y apprend que, dans l'Union Européenne, *les taux d'emploi des immigrés sont les plus élevés jamais enregistrés*. Les chiffres pour 2023, indiquent des **niveaux d'immigration record**, en particulier **le Royaume-Uni (747 000), mais aussi le Canada (472 000), la France (298 000), le Japon (155.000) et la Suisse (144 500)**. L'immigration a en revanche **baissé** dans un autre tiers des pays de la zone, notamment au **Danemark, en Estonie, Israël, Italie, Lituanie ou encore Nouvelle-Zélande**.

La forte demande de main-d'œuvre dans les pays d'accueil a été l'un des principaux moteurs des migrations au cours des deux dernières années. L'augmentation du nombre de travailleurs migrants a contribué à une croissance économique soutenue. Et pour 10 immigrés qui rejoignent la population active, au moins deux emplois supplémentaires sont créés dans l'économie.

En France, le taux d'emploi est de 64 % " *niveaux d'emploi historiquement élevés*" . La majeure partie de l'augmentation est due à la migration familiale qui représente 43% du total des entrées dans l'OCDE, mais l'immigration humanitaire (+20%) est également en hausse. Les mères immigrées sont largement pénalisées sur le marché du travail, par rapport à la fois aux femmes immigrées sans enfant et aux mères nées dans le pays. En 2022, les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile dans l'OCDE étaient le Venezuela (221 000), Cuba (180 000), l'Afghanistan (170 000) et le Nicaragua (165 000).

La journée internationale des migrants : le 18 décembre 2024

Elle présente une occasion d’informer le public sur des thèmes liés à des enjeux majeurs comme les droits fondamentaux, le développement durable ou la santé des migrants. Ces journées permettent au système des Nations Unies, aux pouvoirs publics et à la société civile d’organiser des activités de sensibilisation et de mobiliser des ressources. Il sera bon de lier la tenue des cercles de silence (ou une manifestation) à ce jour-là.

Michel Girard

Table des matières

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE	3
Quelques données sur le financement des CRA en 2055.....	3
Le ministère de l’Intérieur, les préfetures enferment expulsent au mépris du droit.....	3
Cornebarrieu	5
Cercles de SILENCE	5
Tours	5
FRANCE.....	6
Aux frontières françaises, les bénévoles aidant les migrants sont victimes de menaces et intimidations.....	6
Les exilés sans-abri à l’épreuve des températures glaciales	7
Calais	8
Dieppe.....	11
Loon-Plage.....	11
Lyon	12
Pau	13
Rennes.....	14
Roanne	15
Strasbourg	15
MANCHE	16
MEDITERRANEE	19
Sea-Watch	19
UNION EUROPÉENNE	20
Frontex : les entrées irrégulières dans l’UE augmentent.....	20
Allemagne.....	21
Bulgarie - Roumanie.....	25
Croatie.....	25
Espagne.....	26
Grèce.....	29
Italie	31
Pays-Bas.....	32
EUROPE	33

Monténégro	33
Royaume-Uni.....	34
Suisse	36
AFRIQUE	36
Egypte	36
Ghana	37
Madagascar	37
Maroc	38
Niger	38
Sénégal.....	39
Tchad.....	40
Tunisie.....	40
INTERNATIONAL	43
Journée internationale des migrants.....	43
Selon l'OCDE, les flux migratoires atteignent "des niveaux record ".....	44
TEMOIGNAGE.....	46

CENTRES DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

QUELQUES DONNEES SUR LE FINANCEMENT DES CRA EN 2055

Les moyens de l' Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), avec 97, 2 millions d'euros sont en baisse de 11 millions d'euros. Près de 19 000 à 20 000 places d'hébergement vont disparaître. L'accueil et l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés fait l'objet de coupes claires

La gestion des CRA passe de 56,846 à 48,784 millions d'euros. Les CRA comptent désormais 1 959 places avec l'ouverture du centre d'Olivet et une extension de 12 places à Perpignan. Comme aucun nouveau CRA ne sera créé en 2025, les crédits d'investissement diminuent fortement à 43, 2 millions d'euros au lieu de 89,9 en 2024. Les crédits consacrés au frais de voyage s'élèvent à 56 millions soit une diminution de 11,6% qui est aussi un signe que l'Etat ne cherche pas à remplir l'objectif principal de la rétention qui est d'exécuter les décisions d'éloignement.

https://www.lacimade.org/budget-2025-une-saignee-sans-precedent-dans-les-credits-immigration-integration-et-asile/?utm_source=NL112024&utm_medium=NL+

LE MINISTERE DE L'INTERIEUR, LES PREFECTURES ENFERMENT EXPULSENT AU MEPRIS DU DROIT

Depuis le début de l'année 2024, les tentatives d'expulsion de personnes originaires de pays dans lesquels leur sécurité et leur intégrité sont menacées se sont multipliées. Des ressortissants ont été enfermés par l'administration française au sein du centre de rétention administrative (CRA) du Mesnil-Amelot dans le but d'être expulsés vers leur pays d'origine. La France enferme et expulse au mépris du droit international et européen.

Le mépris des situations de conflit généralisé

En 2024, 16 **soudanais** ont été enfermés au CRA du Mesnil-Amelot. Les mesures d'éloignement prises à leur rencontre mentionnent que : *“l'intéressé n'établit pas être exposé à des peines ou traitements contraires à la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme en cas de retour dans son pays d'origine ou dans son pays de résidence habituelle où il est effectivement admissible”*. Or, depuis avril 2023, un nouveau conflit armé oppose l'armée soudanaise à ses anciennes milices paramilitaires. Les violents affrontements qui sévissent actuellement ont amené la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) à considérer que la plupart des zones affectées sont en proie à une « *violence aveugle d'intensité exceptionnelle* » justifiant l'octroi de protections subsidiaires. Mais, au CRA du Mesnil-Amelot, l'ensemble des demandes d'asile introduites par des ressortissants soudanais enfermés ont été rejetées par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides (Ofpra), malgré l'établissement de leur nationalité.

12 ressortissants **haïtiens** ont également été enfermés en 2024, alors que la situation sécuritaire en Haïti est particulièrement dégradée en raison de l'augmentation constante des affrontements armés entre gangs rivaux. Ce conflit a entraîné le déplacement de plus de 700.000 personnes. La CNDA a ainsi jugé, le 5 mars dernier, que le pays connaît une situation de violence aveugle justifiant également l'octroi de protections subsidiaires. La Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), saisie de demandes de mesures d'urgence, enjoint systématiquement l'État français de suspendre les expulsions vers ce pays. La Cour a ainsi suspendu la mesure d'éloignement prise à l'encontre d'une personne, enfermée au CRA du Mesnil-Amelot entre novembre 2023 et février 2024, le temps que se prononce la Cour administrative d'appel de Paris sur la légalité de la mesure d'éloignement vers Haïti. Alors que cette dernière a annulé la décision de son renvoi vers Haïti, il est de nouveau enfermé au CRA depuis le mois de septembre 2024.

Enfin, un ressortissant **éthiopien**, originaire de la région du Tigré, et retenu depuis le 8 octobre 2024. Or, depuis 2020 cette région est touchée par un conflit armé qui a fait plus de 600 000 morts et des millions de déplacés.

L'aveuglement face à aux crises humanitaires

Même les ressortissants issus de pays dont les crises sont les plus récentes et les plus médiatiques peuvent être enfermés au CRA. 4 ressortissants **palestiniens** originaires de Gaza ont été enfermés au cours de l'année 2024, alors que depuis le 7 octobre 2023 les forces armées israéliennes bombardent sans discontinuité la zone. La CNDA a jugé, le 12 février 2024, que la Bande de Gaza connaît une situation de violence aveugle d'intensité exceptionnelle justifiant l'octroi de protections subsidiaires. Pourtant, ni l'administration française, ni le juge des libertés et de la détention, garant des conditions de placement en rétention et des perspectives d'éloignement, ne semblent s'inquiéter de l'expulsion de ressortissants vers la Palestine. Le juge rédigeait dans une ordonnance datée du 14/08 : *“qu'il n'est émis aucune critique sur les diligences accomplies jusqu'à présent par l'administration [...] ; en ce que les autorités palestiniennes ont bien été saisies le 10 août 2024”*. 2 ressortissants **ukrainiens** sont aussi actuellement enfermés au CRA, alors même que depuis février 2022 le contexte sécuritaire y est particulièrement dégradé et que l'intéressé pouvait être visé par un ordre de mobilisation en cas de retour.

L'incohérence de l'administration et l'hypocrisie de la justice

On dénombre aussi le placement en rétention de pas moins de 1 ressortissants **afghans**, alors que depuis le retour au pouvoir des *taliban* en 2021, les relations diplomatiques entre la France et l'Afghanistan sont rompues. Si l'administration se targue de refuser tout contact avec les autorités talibanes, en raison notamment d'une application rigoriste de leur idéologie religieuse et de l'atteinte aux droits des femmes, ces dernières ne se privent toutefois pas de les solliciter aux fins de délivrance d'un laissez-passer consulaire pour permettre les expulsions. En outre, la situation sécuritaire est dégradée dans certaines provinces et des minorités ethnique sont spécifiquement persécutées. Ainsi, un homme, titulaire du statut de réfugié, est resté enfermé sept jours au CRA du Mesnil-Amelot en septembre de cette année, avant d'être libéré par le juge des libertés et de la détention. 5 cinq

ressortissants **syriens** ont été enfermés, alors même que les relations diplomatiques entre la France et la Syrie sont officiellement rompues depuis le début de la guerre civile en 2012 et que de nombreuses zones de conflit persistent, notamment dans le nord-est du pays. Pourtant, des préfectures ne se privent pas d'entamer des démarches auprès de l'ambassade de Syrie en France afin d'exécuter les mesures d'éloignement qu'elles ont édictées. De son côté, le juge des libertés et de la détention n'hésite pas à valider la nécessité de la rétention de ces ressortissants syriens sur le fondement de ces diligences : "que M. X soutient qu'une mesure d'éloignement vers Alep, ville qui se trouve au cœur de la guerre civile syrienne, l'exposerait à un risque de mort ou d'atteinte grave à son intégrité physique ; qu'il convient de rappeler à cet égard que, si le juge des libertés et de la détention doit vérifier les diligences accomplies par l'administration en vue du retour d'un étranger placé en rétention, il ne lui appartient pas de les apprécier en fonction du choix de pays de renvoi opéré par l'administration".

Dans cette course à l'expulsion à tout prix, le ministère de l'Intérieur et ses préfectures enferment et tentent d'expulser des personnes au mépris de leurs droits fondamentaux et du risque d'atteinte à leur vie et de traitements inhumains ou dégradants en cas de retour dans leur pays d'origine.

https://blogs.mediapart.fr/la-cimade/blog/181124/quoi-qu-il-en-coute-pour-leur-vie?at_medium=custom7&at_campaign=1047

CORNEBARRIEU

Le centre fonctionne toujours en flux tendu avec pas moins de 115 retenus. Les consulats du Maroc et d'Algérie ont repris la délivrance des documents de retour et les reconduites sont en augmentation. Mais en l'absence d'acceptation de retour, les juges ne libèrent plus à 60 jours et prolongent la rétention jusqu'à 90 jours. La CIMADE est très inquiète de voir appliquer le projet de prolonger la rétention à 210 jours !!! SEPT mois de rétention dans des conditions déplorables, sans aucune activité, télévision en panne, chauffage insuffisant, violence d'une petite minorité, tout ça pour ne rien régler de la question migratoire !

Et dans quelques jours l'attribution de la mission de la CIMADE doit être renouvelée, sauf que le ministre de l'intérieur a le projet de ne pas reconduire la CIMADE et de confier cette mission à un organisme d'état l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration) qui dépend directement du ministère de l'intérieur ...soit être juge et partie.

CERCLES DE SILENCE

TOURS

Au 200^e Cercle de Silence, l'indignation est intacte.

"Pourquoi refuser d'accueillir des gens dont on a absolument besoin ?" :

"16 ans de lutte citoyenne contre les politiques migratoires mises en place dans notre pays, et dans toute l'Europe

Lire l'article de Patrick Ferret (Fr3) : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/indre-loire/pourquoi-refuser-d'accueillir-des-gens-dont-on-a-absolument-besoin-au-200-cercle-de-silence-l-indignation-est-intacte-3066676.html>

FRANCE

AUX FRONTIÈRES FRANÇAISES, LES BÉNÉVOLES AIDANT LES MIGRANTS SONT VICTIMES DE MENACES ET INTIMIDATIONS

Aux frontières françaises, les bénévoles aidant les migrants sont victimes de menaces et intimidations

Tous ces faits observés aux frontières françaises constituent des entraves à la solidarité. Et ils concernent à une grande échelle les bénévoles venant en aide aux migrants à la frontière espagnole, dans la Roya, dans le Briançonnais, comme sur le littoral de la Manche.

Dans le rapport publié lundi 18 novembre 2024, l'Observatoire des libertés associatives alerte sur l'attitude de plus en plus répressive des pouvoirs publics envers ces aidants alors que la situation des exilés, notamment sur le littoral du Pas-de-Calais, est de plus en plus dramatique. Au moins 60 personnes sont mortes en tentant de traverser la Manche depuis le début de l'année.

*"L'article L622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) 48 est utilisé depuis les années 1990 contre les soutiens divers aux personnes exilées", rappelle l'Observatoire dans son rapport. Mais depuis, la législation française a changé. En 2018, le conseil constitutionnel a aboli le délit de solidarité en consacrant le **principe de fraternité** dans l'aide humanitaire. Pourtant, dans les zones frontalières, ce principe de droit n'est pas appliqué et les menaces d'infractions liées au CESEDA sont courantes. "Ainsi, plusieurs militant-es aux frontières ont été placés en garde-à-vue sur le motif d'aide au passage, alors même que ces dernier-es n'avaient pas traversé la frontière", souligne le rapport. Les menaces ou les sanctions imposées aux bénévoles ne sont pas toujours juridiques. En imposant des amendes lourdes et aux motifs infondés aux associations, les pouvoirs publics font une entrave financière à la solidarité. L'association Utopia 56 a ainsi comptabilisé **"un total de 104 contraventions perçues par ses membres entre le 17 mars 2020 et le 13 mai 2021, soit un total d'environ 20 000 euros"**.*

Ce harcèlement des bénévoles contribue à éloigner les exilés des distributions de nourriture, mais aussi des lieux de soins de santé. Comme lorsque des bénévoles sont empêchés par la police d'emmener à l'hôpital de Briançon des personnes en hypothermie. De même lorsque l'ouverture d'une clinique mobile près de Dunkerque est empêchée par le dépôt de blocs de béton. En plus de décourager les exilés de bénéficier de l'aide qui pourrait leur être apportée, l'objectif semble aussi être de décourager les bénévoles eux-mêmes. Cela passe par des intimidations, des amendes envoyées avec régularité, mais aussi par le fait de jeter le discrédit sur l'action des associatifs ou encore de les accuser de mettre les personnes en danger et d'être complices des passeurs.

Tous ces faits observés aux frontières françaises constituent des entraves à la solidarité. Et ils concernent à une grande échelle les bénévoles venant en aide aux migrants à la frontière espagnole, dans la Roya, dans le Briançonnais, comme sur le littoral de la Manche. Pour un bénévole interrogé par l'auteur du rapport, cette façon d'agir *"est clairement un objectif de se trouver des coupables, enfin de se déresponsabiliser, si on pointe du doigt les associations, et bien en fait, l'État ne montre pas du doigt ses propres manquements"*.

<https://www.roya-citoyenne.fr/2024/11/communique-rapport-au-mepris-des-droits-enquete-sur-la-repression-de-la-solidarite-avec-les-personnes-exilees-aux-frontieres/>

<https://www.lacoalition.fr/Au-mepris-des-droits-Enquete-sur-la-repression-de-la-solidarite-avec-les>

LES EXILES SANS-ABRI A L'EPREUVE DES TEMPERATURES GLACIALES

"La nuit, ils marchent plutôt que de dormir pour ne pas mourir de froid"

Cette semaine, une grande partie de la France a été frappée par la neige et des températures polaires. Dans ces conditions, les exilés forcés de rester dans la rue, face à un système d'hébergement d'urgence saturé, tentent de survivre dehors comme ils peuvent. *"La période hivernale est toujours la plus dure et celle qui nous préoccupe le plus vis-à-vis des populations exilées et sans-abri"*, pose d'emblée la coordinatrice de l'antenne parisienne d'Utopia 56. À Paris, l'association d'aide aux migrants recense actuellement *"tous les soirs à sa permanence à l'Hôtel de Ville, entre 150 et 200 personnes à la rue : des femmes, des hommes, et entre 50 et 60 enfants"*, précise le cofondateur de l'association.

Jeudi soir 21 novembre 2024, *"141 personnes se sont présentées à la permanence, dont 53 enfants et 13 de moins de 3 ans"*. Utopia 56 tente de les mettre à l'abri pour la nuit, notamment dans un tiers lieu qui leur *"permet d'accueillir jusqu'à 130 personnes par soir"*. *"Mais c'est loin d'être suffisant puisqu'il reste des dizaines de familles qui vont peser la nuit dehors dans le froid, et qui s'installent dans des gares, des hôpitaux ou sous des ponts"*. Pour d'autres encore, *"délaisés par le 115"* et qui n'ont aucune solution d'hébergement, les associations leur fournissent des tentes, des sacs de couchage et des couvertures pour essayer de se réchauffer un peu la nuit. *"C'est vraiment du matériel de première urgence et qui est limité dans les stocks, ce n'est pas du tout adapté aux conditions météorologiques actuelles, à la neige, à la pluie, aux intempéries..."*. *"Sur un campement d'hommes plus âgés, j'en ai vu certains en claquettes, qui n'avaient même pas de chaussures fermées. Souvent, ils n'ont pas non plus de manteaux chauds, de gants ou de bonnets, alors on essaie de leur en apporter lors de maraudes"*.

Obligés de rester éveillés la nuit

Surtout que le froid ne pardonne pas, de jour comme de nuit. *"Ce sont des nuits extrêmement courtes, où les exilés restent constamment éveillés à cause de la fraîcheur mordante. Puis à la première lueur, ils partent en quête d'un lieu où ils pourront se réchauffer"*, le chargé de projet à Médecins du Monde. *"La nuit, ils sont obligés de marcher plutôt que de dormir pour essayer de ne pas mourir de froid"*. S'ajoutent à cela l'humidité et l'impossibilité de garder beaucoup d'affaires, ou du matériel de protection trop volumineux, notamment face au risque de se faire expulser par la police et de devoir tout emporter rapidement. *"On est encore dans une politique post-JO d'invisibilisations des exilés : ça veut dire qu'ils ne peuvent pas garder leur lieu de vie la journée sans se faire chasser par la police. Par exemple, les 150 mineurs isolés qui se trouvent à Pont-Marie doivent plier toutes leurs affaires, leurs draps, les couvertures le matin à 7 heures, puis les cacher. Sauf qu'il s'agit d'endroits ouverts, et en ce moment, ils retrouvent leurs biens complètement trempés en fin de journée"*. La chute des températures représente également un grave risque pour la santé des sans-abri, à commencer par l'hypothermie, rappellent les ONG. *"Survivre dehors en hiver, c'est s'exposer à beaucoup de pathologies liées au froid : rhumes, céphalées, engelures, douleurs ostéo-ligamentaires... Puis il y a l'épuisement renforcé par le froid"*.

Au-delà des dangers pour la santé physique, l'impact psychique de l'hiver qui arrive au galop est également très lourd à supporter pour ces populations vulnérables. *"Dans ces conditions météorologiques, on constate encore plus la détresse et le désespoir de ces exilés sans-abri, et leur besoin d'avoir simplement un lieu chaud où se reposer"*. Pour ce qui est du campement de 150 mineurs établi dans le centre de Paris, *"il y a vraiment une impression d'abandon total, de ne pas être*

considérés. Ils sont très inquiets d'être laissés dehors, dans le froid, pour un temps indéterminé".

"Les jeunes sont dans des tentes qui se remplissent d'eau dès qu'il pleut"

À Rennes, alors que le thermomètre affichait moins de 3°C presque toute la journée jeudi 21 novembre 2024, un campement de 150 à 200 personnes vivait dehors sous plusieurs centimètres de neige. Face à cette situation, une pétition a été lancée jeudi 21 pour interpeller les pouvoirs publics et leur demander de fournir un hébergement décent pour l'hiver aux familles migrantes de l'agglomération. *"Les jeunes sont dans des tentes qui se remplissent d'eau dès qu'il pleut, ils n'arrivent pas à dormir, et ne peuvent pas ensuite se concentrer sur leurs cours à l'école. La conservation des aliments, la cuisine, les gestes les plus basiques d'hygiène deviennent quasiment impossibles dans les conditions actuelles"*. Le même jour, la préfecture et la ville de Rennes ont indiqué mettre à disposition un gymnase jusqu'à lundi face à l'épisode de froid, pouvant accueillir une vingtaine de personnes.

Dans le Nord, les *"1 000 à 2 000 exilés totalement abandonnés de Calais à Dunkerque"*, la préfecture a refusé de déclencher le plan Grand Froid après une demande des associations, invoquant des températures qui ne rentreraient pas dans les critères d'activation du plan, encore au-dessus des 0°C.

Demande d'action de la part de l'État

Face à cette *"situation dramatique"*, Utopia 56 signale aussi avoir adressé des courriers à la préfecture d'Île-de-France, la Drilh (Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement) et la mairie de Paris pour leur demander de mettre à disposition des endroits désaffectés afin d'héberger, même temporairement, ces populations vulnérables et laissées dehors. *"Il y a énormément de bureaux vides, de lycées, de gymnases, de bâtiments désaffectés dans la capitale qui pourraient être réquisitionnés"*. Seule la mairie leur a répondu, disant avoir elle aussi sollicité la Drilh et la préfecture, et avoir déjà ouvert quelques dispositifs sans pouvoir aller au-delà. Contactée, la mairie de Paris indique pour sa part que les renforcements et les ouvertures d'autres hébergements d'urgence dépendent des niveaux d'alerte météo et de la préfecture. *"Le niveau d'alerte des jours passés n'a pas été assez élevé et n'a pas duré assez longtemps enclencher un plan grand froid"*.

"Il y a tout de même quelques opérations ponctuelles de mise à l'abri réalisées par la préfecture. Par exemple mercredi 20 novembre, un groupe de 150 personnes qui campaient le long de la ligne 2 à Paris a été pris en charge dans des centres franciliens. Mais on reste consterné par le manque d'action et de réaction des pouvoirs publics face au nombre de personnes qui demeurent sans-abri et aux familles qui sont expulsées de bâtiments désaffectés, alors qu'on est au début de l'hiver".

CALAIS

3200 tonnes de rochers ont été déposées en centre-ville de Calais depuis début novembre, pour empêcher que se forment des campements cet hiver. La maire, Natacha Bouchart, poursuit sa politique répressive à l'égard des personnes exilées, alors qu'au moins 60 d'entre elles ont péri en mer depuis le début 2024 en tentant de traverser la Manche.

<https://www.politis.fr/articles/2024/11/calais-3200-tonnes-de-rochers-contre-les-personnes-exilees/>

La détresse des femmes vivant dans les camps de migrants de Calais

A l'accueil de jour du Secours catholique de Calais, quatre fois par semaine, une aile est réservée aux des migrantes de la région. Un refuge pour ces femmes seules, avec ou sans enfant, qui viennent ici trouver du réconfort. Ce jour-là, elles sont à peine une dizaine. La plupart est hébergée dans une maison calaisienne gérée par une association. *"En ce moment, on reçoit moins de monde mais en septembre et octobre, il pouvait y avoir jusqu'à 60 personnes par jour"*, explique une marocaine du Secours catholique. Installée en France depuis plus de 30 ans, elle est chargée de récupérer les femmes dans les campements lors de maraudes à Calais et de leur trouver un hébergement dans le réseau associatif ou citoyen. *"Je suis confrontée à des situations extrêmement difficiles"*. *"Quand elles arrivent, les femmes sont rapidement repérées par des passeurs, qui prétendent être leur mari et qui abusent d'elles. Certaines m'ont raconté qu'elles étaient violées tous les soirs dans leur tente, parfois par plusieurs hommes"*. D'autres sont embrigadées dans des réseaux de traite et forcées de se prostituer pour payer le passage vers l'Angleterre.

Les humanitaires affirment recevoir plus de femmes que les années précédentes dans le centre d'accueil de Calais. *"Elles n'ont que l'Angleterre en tête, par n'importe quel moyen. Elles sont prêtes à prendre tous les risques"*, constate une bénévole septuagénaire, au Secours catholique depuis trois ans. *"C'est aussi pour cela qu'elles ne veulent pas trop parler, elles sont concentrées sur leur objectif final et craignent que raconter leur histoire les mettent en danger"*.

Une femme d'origine koweïtienne et syrienne de 26 ans, en profite pour appeler ses proches pendant que son fils s'amuse avec une bénévole dans les locaux de l'association. Agé de seulement deux ans, le garçon a passé toute sa vie sur la route de l'exil. Elle n'a plus de nouvelles du père de son enfant, un Syrien rencontré en Turquie. *"Il a fui vers l'Allemagne lorsque je lui ai annoncé que j'étais enceinte"*. Elle a rejoint le nord de la France dans le but d'atteindre le Royaume-Uni.

Une Somalienne, qui dit avoir 20 ans mais qui en paraît cinq de moins, a fui un mariage forcé avec un homme de 70 ans dans son pays. Arrivée dans le nord de la France en septembre 2024, elle a passé un mois et demi dans les camps de Calais avant d'en être extraite par le Secours catholique. *"C'est très dur d'être une femme seule ici"*, confie-t-elle. *"J'aime bien venir au Secours catholique, j'ai l'impression de reprendre une vie normale"*. Elle ne donne pas son véritable âge, car elle ne veut pas être prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) en tant que mineure. Elle veut rester au plus près des plages du littoral nord pour rejoindre le Royaume-Uni. Elle a déjà tenté sept fois de prendre la mer sur un bateau de fortune. *"La météo n'est pas bonne en ce moment, donc les départs sont à l'arrêt"*.

A l'accueil de jour, il n'est pas rare de croiser des femmes ou des familles trempées, après une tentative de traversée échouée. Même sur un bateau, elles restent plus vulnérables que les hommes. Les femmes et les enfants sont souvent installés dans les cales des embarcations. S'il y a un mouvement de foule, elles sont plus exposées aux risques d'être écrasées par les autres passagers.

Les traversées par camion, dernière option pour des migrants sans argent

A l'heure où l'immense majorité des passages vers l'Angleterre se font par canots pneumatiques, un soudanais indique à leur sujet : *"Pourquoi j'aurais une opinion sur les "small boats" ? Je n'en prendrai pas"*. *"J'ai rien, pas d'argent, personne à qui en demander, je ne vais pas essayer de monter dans un canot, ça ne sert à rien de continuer à discuter de ça"*. *"D'ailleurs ici, on n'en parle jamais, des morts, des traversées, ça ne nous concerne pas"*. Il fait partie des rares exilés du littoral à tenter la traversée outre-Manche par camion. C'est le lot de ceux qui ne peuvent pas se payer un passeur pour obtenir une place sur un pneumatique. Dans le petit campement insalubre où il survit depuis deux mois, tous les occupants, de nationalité soudanaise, envisagent, comme lui, de rejoindre l'Angleterre en se cachant dans des poids lourds.

La pratique a pourtant été délaissée tant les dispositifs de sécurité autour de l'Eurotunnel et du port de Calais ont été perfectionnés ces dernières années. Avec l'aide de financements

britanniques, les autorités françaises ont militarisé le secteur en se dotant de caméras thermiques, de barbelés, de capteurs de mouvements, de caméras de surveillance, de détecteurs de chaleur et de CO2... Les réussites de passage sont donc rares : plus de 2 646 personnes ont été découvertes dans des camions en direction de l'Angleterre, depuis le début de l'année 2024. Impossible ou presque, donc, d'entrer dans la zone portuaire sans se faire repérer.

Les chiffres du Home Office (équivalent britannique du ministère de l'Intérieur) soulignent aussi la difficulté de la démarche : "*seules*" 181 personnes sont arrivées dans des camions de l'autre côté de la Manche au premier semestre 2024, contre 13 500 par "small boats" à la même période. Ces arrivées en poids lourds sont donc dérisoires même si "*certaines réussissent à entrer au Royaume-Uni sans se faire voir*", précise le coordinateur d'Utopia 56 à Grande-Synthe - et ne sont donc pas comptabilisés par les autorités britanniques.

Le soudanais ne connaît personne qui a réussi le passage par camion. Qu'importe : "*C'est la seule option que j'aie*". Ses tentatives se résument à une règle : "*Je fais juste attention aux sigles 'produits chimiques' qui sont inscrits sur les portes arrières des véhicules, c'est tout. Sinon, j'essaie de monter dans un poids lourd, de toutes les manières possibles, de jour comme de nuit*". Généralement, les exilés patientent à des endroits stratégiques au bord de l'A16, sur des aires de parkings, ou marchent le long des voies en tentant leur chance à l'improviste.

Un jeune homme de 17 ans, affirme avoir tenté plus de 20 fois le passage par camion. Pour lui, ce sont surtout les altercations violentes avec certains chauffeurs routiers qui posent problème. "*Un jour, un conducteur a essayé de me rouler dessus*", affirme-t-il. "*Une autre fois, on m'a sorti d'un véhicule avec violence, on m'a balancé par terre*". Il rentre souvent au campement vers 3h du matin, épuisé par ses tentatives avortées. "*Tous les jours, j'essaie. Evidemment qu'on sait que c'est risqué, mais c'est quoi l'autre option ? Les canot dans l'eau ? Vous avez de l'argent pour moi ?*"

Quelques kilomètres plus loin, quatre soudanais traînent à l'entrée d'un rond-point près de la zone Transmarck, le pôle logistique de transports où transitent des centaines des camions par jour à destination du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la Belgique. Ils n'ont rien d'autres que les vêtements qu'ils portent sur eux. Pas d'argent, personne pour leur en prêter. "*J'ai tenté un nombre incalculable de fois [de monter dans un camion]*". "*C'est plus simple de tenter quand un camion est arrêté à un feu rouge, mais parfois on tente aussi quand il roule lentement*". Les dangers de mort sont tout aussi grands que les traversées de la Manche. Les risques d'asphyxie ne sont pas négligeables si on se retrouve enfermé dans un camion hermétique. Sur un des parkings de Transmarck, un agent de sécurité confirme l'inconscience de cette méthode : "*Parfois, ils se cachent là, à côté des roues, sur les essieux*", montre-t-il sous un poids lourd. "*Ils ne tiennent pas plus de quelques minutes. C'est impossible de rester là, on finit par glisser et se faire écraser*".

L'idée a aussi traversé l'esprit de la mère de la petite fille, âgée de 6 ans. Elles sont venues seules en France, sans mari, sans présence masculine. Pour elles, le camion a été une option "*tentante*" parce que "*gratuite*". Mais finalement abandonnée. "*Je risque la vie de ma fille sur un canot comme sur un camion*", reconnaît la mère de famille érythréenne. "*Mais je me dis qu'au moins, dans l'eau, les autorités françaises pourront nous aider en cas de problème. Ce n'est pas le cas au fond d'un camion, s'il nous arrive quelque chose, qui nous entendra ?*"

Parti de Parwan, une province montagneuse du nord de l'Afghanistan, ce migrant a traversé une bonne partie de la planète. Il ne compte pas s'arrêter à Calais. "*Le Royaume-Uni est juste là, à 40 km de moi*". Pour lui, le camion ne se résume pas à une question d'argent, mais de traumatisme. L'eau, c'est terminé. "*Je suis monté dans un canot en mer Égée pour rallier la Grèce depuis la Turquie*". "*Les vagues étaient hautes, la mer agitée, j'étais terrifié. Une traversée horrible... On m'a fait comprendre à l'arrivée que j'avais eu beaucoup de chance d'être encore en vie*". Depuis, arrivé en France seul, sans camarades, il ne veut plus entendre parler de bateaux. Il terminera sa route en camion. Malgré les risques, il se dit confiant dans le succès de son entreprise. "*Deux fois, j'ai réussi*

à monter dans un camion et à me cacher. Mais deux fois des agents ont ouvert la porte et m'ont trouvé".

DIEPPE

Des migrants transportés dans des sacs de sport, un passeur présumé sera jugé

Il devait être jugé le 8 novembre à Dieppe mais son procès a été reporté au 16 décembre. Un passeur présumé a été interpellé le 5 novembre 2024 au terminal Transmanche. Il transportait quatre passagers clandestins afghans, dont une fillette, cachés dans sa voiture. Les trois adultes seront aussi jugés.

Un agent de sécurité du Transmanche à Dieppe a découvert une femme et une fillette de 3 ans, dissimulées sous une couverture et dans le coffre, deux hommes cachés dans des sacs de sport. Le même mode opératoire avait été utilisé le 26 janvier 2024 à Dieppe par un passeur roumain pour cacher deux adolescents vietnamiens qui voulaient se rendre en Grande-Bretagne. Cette fois, il s'agissait de quatre clandestins afghans. Le conducteur de la voiture, un Français, chauffeur de VTC en région parisienne, devait être jugé en comparution immédiate le 8 novembre, mais il a demandé un délai pour préparer sa défense.

Son avocate a réclamé une expertise psychiatrique pour son client, en proie à des problèmes de santé mentale et à des problèmes d'argent. C'est ce qui l'a, selon elle, convaincu d'accepter de transporter les migrants. L'homme a été placé en détention provisoire en attendant son procès. Ses quatre passagers ont été remis en liberté. Les trois adultes sont convoqués devant le tribunal pour intrusion dans une zone d'accès restreint, précise la procureure de la République de Dieppe.

Mardi 12 novembre 2024, matin, un migrant de nationalité afghane a été découvert caché dans une voiture sur le site du Transmanche. Deux hommes soupçonnés d'être des passeurs, ont aussi été placés en garde à vue

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/il-transportait-des-migrants-dans-des-sacs-de-sport-un-passeur-presume-sera-juge-a-dieppe-le-16-decembre-6090971>

LOON-PLAGE

Des migrants ballotés de pays en pays misent tout sur l'eldorado britannique

Un Ethiopien, 28 ans, du Tigré, comme tous ses compagnons d'infortune, n'est plus qu'à quelques kilomètres de la fin de son exil. De l'autre côté de la Manche, il en est sûr, un avenir meilleur s'offre à lui. *"L'Angleterre, c'est ma dernière chance"*. Ce n'était pourtant pas sa première destination lorsqu'il a quitté son pays en 2017. Après quatre années passées en Libye, il parvient à rejoindre l'Italie puis les Pays-Bas en 2021, où il demande l'asile. D'abord "dubliné", il demande finalement l'asile aux Pays-Bas un an et demi plus tard. Depuis, il attend toujours une réponse à son dossier. *"Ils me disaient d'être patient, que ma demande serait bientôt traitée mais je n'en pouvais plus d'attendre. Ma vie est en suspens depuis sept ans. Je ne travaille pas, je n'ai pas d'argent, je n'ai rien"*. Résigné, le jeune homme décide donc de reprendre la route, direction le nord de la France pour rejoindre le Royaume-Uni. *"Là-bas, j'aurai des papiers plus rapidement, je pourrai reprendre ma vie"*.

Un Cap-verdien de 23 ans, tient à peu près le même discours. Débouté de sa demande d'asile en France, il lui reste 15 jours pour quitter le pays, indique son Obligation de quitter le territoire français (OQTF). *"Je n'ai pas d'autres choix"*. *"Et puis, en Angleterre, je ne dormirais pas dans la rue, j'aurais l'asile et un travail"*.

D'autres fuient aussi le règlement de Dublin, qui ne s'applique plus au Royaume-Uni

depuis le Brexit. Ainsi, les exilés qui ont déposé leurs empreintes dans un autre Etat de l'UE ne peuvent plus être expulsés d'Angleterre.

Un Afghan d'une vingtaine d'années, "dubliné" en Belgique, a été contraint de dormir dans les rues de Bruxelles plusieurs mois. *"Pendant la période où t'es sous le règlement de Dublin, tu n'as pas de logement, pas de nourriture... C'était très difficile, alors j'ai pris la décision d'aller à Londres. Ce sera plus simple pour moi là-bas"*.

Ils sont des centaines ce jour-là à rêver d'Angleterre. La grande majorité d'entre eux a été ballotés pendant des années de pays européen en pays européen. Le Royaume-Uni représente donc la seule échappatoire qu'ils leur restent, même si ce n'était pas leur but initial. L'eldorado britannique, c'est le dernier espoir dans leur long chemin d'exil, jalonné d'échecs.

"On rencontre beaucoup de gens qui veulent aller en Angleterre car ils en ont marre d'attendre une réponse à leur dossier d'asile ou parce qu'ils ont été déboutés dans un autre pays européen", observe la coordinatrice de Médecins du Monde (MdM) sur le littoral nord, présente ce jour-là, aux côtés de nombreuses associations pour délivrer des soins médicaux aux exilés, distribuer de la nourriture et des vêtements, ou encore installer des prises pour recharger leurs téléphones. *"Ils veulent simplement une vie meilleure, aller à l'école, avoir un travail et ils ne trouvent pas tout ça ici. Il y a l'idée que l'herbe est plus verte ailleurs et que c'est mieux de l'autre côté. Pour eux, c'est important de se rattacher à quelque chose"*. S'il est vrai que les demandeurs d'asile sont pris en charge dans le système d'accueil britannique, les conditions de vie dans les centres sont en revanche régulièrement dénoncées par les associations. Le mythe sur la rapidité du traitement des dossiers d'asile est aussi tenace. Pourtant, la réalité est toute autre. Le système d'asile étant débordé outre-Manche, les exilés doivent attendre de longs mois pour obtenir une réponse. Selon les dernières statistiques 86 000 premières demandes d'asile étaient encore en attente au printemps 2024. Cela reste quatre fois plus élevé que le rythme d'avant-Covid en 2018 (23 000 dossiers en attente).

Peu importe, ces arguments ne convainquent pas les migrants rencontrés à Loon-Plage. Il serait **un millier**, selon les estimations des associations, **à vivre dans ce campement** en attendant de prendre la mer. La hausse des morts dans la Manche n'est pas non plus un facteur de renoncement - au moins 70 personnes ont péri dans cette zone maritime cette année, un record. *"Je sais que la traversée est risquée mais ici aussi c'est dangereux : tu peux mourir de froid ou de faim. La vie est dangereuse. Et puis, j'ai traversé l'Atlantique [pour rejoindre les Canaries depuis le Maroc] alors la Manche, ça ne me fait vraiment pas peur"*, assure le Cap-verdien, avant de partir en courant pour bénéficier d'un repas chaud délivré par l'association Care4Calais.

LYON

A l'occasion des 35 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le Collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse et Jamais Sans Toit rappelle qu'environ 250 mineurs isolés survivent actuellement dans la rue ou des squats à Lyon, attendant de voir un juge des enfants pour faire reconnaître leur minorité présumée. *"80 % d'entre elles et eux seront reconnus mineurs après de longs mois de procédure,"* assure le collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse. Les membres du collectif réclament que la France *"respecte enfin la présomption de minorité"* et soulignent que *"la Défenseure des Droits préconise que ces jeunes soient pris, en charge jusqu'à la décision du juge."*

Une situation qui n'est pas propre à Lyon : *"en France, d'après un recensement réalisé en mars 2024, environ 3 500 jeunes sont dans cette situation, abandonnés des institutions. C'est à la fois très peu, mais beaucoup trop pour les jeunes concernés"*. Malgré les recommandations de la Défenseure des Droits et un rappel à l'ordre en 2023 par le Comité des Droits de l'Enfant de l'ONU, les associations dénoncent l'inaction des autorités : *"Rien n'a été fait"*.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20241120-lyon-mag-lyon-rassemblement-ce-mercredi-pour-le-s-droits-des-mineurs-isoles.pdf>

PAU

Des rats, des cafards, des toilettes cassées, une seule plaque de cuisson, une seule douche pour une vingtaine de personnes. Les conditions d'hébergement dans l'ancien Formule 1 à Pau, transformé en centre d'hébergement pour demandeurs d'asile, sont indignes. 140 personnes y vivent dont des enfants.

Dans le nord de Pau, près de l'entrée de l'autoroute, dans l'ancien hôtel Formule 1 transformé depuis 2017 en centre d'hébergement pour demandeurs d'asile, 140 personnes vivent là en attendant que leur demande d'asile soit traitée. **Des hommes, des femmes et enfants** y vivent dans des conditions d'insalubrité, parfois pendant plus de deux ans. Les 20 et 23 novembre 2024, on a constaté la présence de cafard partout et de rats dans les faux-plafonds. Selon des témoignages, depuis sept ans quasiment aucun travaux n'ont été réalisés. Ce Prahda (Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile), est géré par l'entreprise CDC-Habitat Adoma. L'État délègue la "*gestion*" des demandeurs d'asile à cette société contre le versement de financement public : 16,50 euros par demandeur d'asile. À Pau, dans ce Prahda, on trouve majoritairement des Afghans et des Soudanais qui ont fui leur pays en guerre.

Les hommes, femmes et enfants sont répartis sur trois étages. Ils sont logés dans des chambres de neuf mètres carrés qu'ils partagent à deux. Dans la chambre, il y a un lit superposé, un lavabo et un petit casier qui sert d'armoire. Pas de table, ni de chaises. Il est impossible pour les hébergés d'ajouter des meubles, comme un bureau par exemple, alors qu'ils vivent là depuis deux ans ou plus. Les ustensiles de cuisine et les courses sont à même le sol. "On a peur que les rats et les cafards viennent sur nos affaires, mais on n'a pas d'endroit pour les ranger", explique un jeune soudanais qui vit là depuis six mois.

Dans les parties communes, on trouve des douches et des toilettes insalubres. Certaines douches ne fonctionnent pas. À certains étages, il y a une ou deux douches pour vingt-quatre personnes. Même situation pour les toilettes où parfois la cuvette est cassée, où la chasse d'eau ne fonctionne pas, où il n'y a ni brosse, ni papier toilette. Dans les cabines de douches exigües, il y a des moisissures partout, des faux-plafonds fissurés, des sols cassés.

Des occupants nous ont indiqué que l'année dernière, ils n'ont pas eu d'eau chaude pendant deux mois. Comme les douches et les toilettes, la cuisine est partagée par une vingtaine de personnes. Il n'y a pas de chaises non plus dans les cuisines pour s'attabler. Une seule plaque de cuisson fonctionne. Il n'y a pas de four, ni de micro-ondes, ni aucun ustensile. Les cuisines sont délabrées, il y a même dans l'une des cuisines des champignons qui poussent sur les meubles.

Les demandeurs d'asile ont peur de parler, de dénoncer leurs conditions d'hébergement. "*On fait avec, on n'a pas le choix*", dit cette femme qui porte son bébé sur le dos et qui vit là depuis un an. "*Si on parle, on n'a peur d'être mis dehors ou pire : qu'on bloque notre demande d'asile*", ajoute un Afghan de 28 ans, qui a réussi à sortir de là il y a quelques mois, après y avoir vécu pendant deux ans.

Des occupants de ce Prahda dénoncent aussi le comportement de la directrice du site. "*Elle ne nous reçoit pas, ne nous aide pas, nous empêche d'apporter des modifications. Tout le monde est motivé ici, on peut tous donner un coup de main pour faire des travaux*", explique cet Afghan qui a fui son pays en guerre.

"*Moi je cherchais juste de l'aide pour apprendre le français, trouver un travail, mais la directrice nous empêche toujours d'avancer. Heureusement, les associations comme la Croix-Rouge sont là. Surtout ce qui est grave, c'est qu'elle traite les gens différemment : à certains elle donne par paquets des tickets alimentaires contre des informations sur les uns et les autres, et à d'autres occupants, elle ne donne rien du tout car ils réclament trop de choses*", nous a expliqué cet Afghan. D'autres témoignages similaires ont été recueillis sur le site. La directrice n'a pas souhaité s'exprimer

et renvoie vers le service communication d'Adoma, dont le siège est à Paris.

CDC-habitat Adoma se présente comme le premier opérateur national pour l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile. Depuis 2017, la société gère 217 structures d'accueil en France, notamment dans des anciens hôtels Formule 1.

En réponse, le directeur territorial d'Adoma, annonce "que des travaux vont bientôt avoir lieu, *que certains ont même commencé. Les pièces communes et les chambres vont être repeintes, les cuisines rénovées*". Sur les lieux on n'a pas constaté l'existence de travaux. Le directeur territorial d'Adoma explique aussi : "*il y a 140 personnes qui vivent sur ce site, 90% sont des personnes isolées donc ça nous occasionne un vieillissement prématuré des équipements. Nous avons engagé un programme de travaux relativement important et nous faisons également un travail pédagogique auprès des hébergés pour faire comprendre le respect des installations dans lesquels ils vivent*".

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/video-des-demandeurs-d-asile-heberges-dans-des-conditions-indignes-a-pau-dans-un-l-ancien-hotel-formule-1-3816646>

RENNES

Un réfugié palestinien se bat pour sortir ses deux jeunes fils de l'enfer de Gaza

Après les attentats du 7 octobre 2023, un palestinien de 42 ans vit avec sa femme, son père et ses quatre fils dans un camp de réfugiés de l'ONU à Jabalya dans le nord de la bande de Gaza, un endroit qu'il n'imaginait pas un jour voir bombarder. Pourtant, le 14 octobre 2023, une pluie de bombes s'abat sur les maisons autour de la sienne tuant sur le coup ses frères, son oncle, son neveu et deux nièces. De son habitation, il ne reste que quelques murs. Blessé au visage et aux yeux, il n'apprendra qu'à l'hôpital la mort de sa femme âgée de 38 ans, de son fils de 12 ans Elias et de son père. Le cauchemar de Tarek ne s'arrête pas là : un de ses fils, Farès, âgé aujourd'hui de 14 ans, est grièvement blessé au crâne, hospitalisé et dans le coma. Les deux autres, Ahmed et Joud, 15 et 11 ans, sont épargnés. Leur père décide alors de tenter de les mettre à l'abri avec leur oncle dans le sud de Gaza. Il ne les a jamais revus depuis le 20 octobre 2023.

Après des semaines de coma et des passages par des hôpitaux gazaouis et égyptiens, Farès, le fils de Tarek, peut être déplacé et transféré à Rennes fin janvier 2024 avec son père qui a reçu le soutien du consul de France. Opéré au CHU, l'adolescent va mieux aujourd'hui, du moins physiquement. "*Il est très proche de ses frères et à chaque fois qu'on parle de la situation, il pleure. Il est dans un état psychologique très fragile*" explique le père qui a obtenu le statut de réfugié début octobre 2024.

Il a bien du mal à contacter ses deux fils restés à Gaza. Il n'y a plus internet, mais le téléphone passe encore parfois. "*La communication ne dure qu'une ou deux minutes, ce n'est pas suffisant. Ils attendent avec impatience de venir ici. Ils ont très peur, car du jour au lendemain, ils peuvent mourir là-bas. Ils vivent dans des conditions très compliquées, dans la rue depuis un an. Ils manquent d'eau et de nourriture. C'est une situation catastrophique*" explique ce père qui multiplie les démarches pour faire venir ses enfants en Bretagne.

Il peut bénéficier du dispositif de regroupement familial, mais comment réussir à faire sortir ses enfants de Gaza ? Pour l'aider, un comité de soutien sera officiellement créé lundi 18 novembre. "*Personne ne peut rentrer ou sortir sans l'autorisation de l'armée israélienne. Les seules qui puissent le faire, ce sont les associations humanitaires. Nous sommes en train de monter une opération de sauvetage des enfants avec une de ces associations*". Le consulat Général de France à

Jérusalem est informé et soutient l'opération envisagée. Une maison a déjà été trouvée à Rennes pour accueillir toute la famille.

<https://www.francebleu.fr/infos/international/a-rennes-un-refugie-palestinien-se-bat-pour-sortir-ses-deux-jeunes-fils-de-l-enfer-de-gaza-1413574>

ROANNE

Les institutions doivent prendre leurs responsabilités

Au cours de cet été 2024, l'agglomération roannaise a compté 11 familles à la rue dont 22 enfants, le plus jeune ayant trois mois. Les associations de solidarité locales, lancent un appel pressant aux institutions pour qu'elles prennent des mesures d'urgence afin de répondre à la crise sans-abri qui touche de plus en plus de familles dans le département de la Loire.

La multiplication des situations de détresse extrême, notamment parmi les personnes exilées est inquiétante. Ces familles, souvent dépourvues de papiers, se retrouvent à la rue, exposées aux intempéries et à la précarité. Il est primordial de rappeler que le statut administratif ne saurait être un critère pour priver quiconque de ses droits fondamentaux. Chaque individu, quelle que soit sa nationalité, a droit à un hébergement décent et à des soins, en particulier les enfants.

En effet, la France a ratifié la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) dont l'article 2 pose le principe d'égalité et de non-discrimination pour tous les enfants quel que soit son origine ou la situation juridique de ses parents. La CIDE engage notamment ses signataires à prendre les mesures nécessaires au bon développement de l'enfant (article 27) et à le protéger contre toute forme de violence (article 19).

En outre, Roanne et l'Agglomération Roannaise sont devenues « Villes amies des enfants » depuis 2021 à la suite de la signature de la charte d'engagement de l'UNICEF pour appliquer et faire progresser les droits de l'enfant sur le territoire.

Face à cette situation d'urgence et devant la carence de l'État, les représentants locaux doivent mettre en place des solutions pour permettre à toutes les familles de bénéficier dignement d'un abri d'urgence, d'un hébergement pérenne et d'un dispositif d'accueil et d'accompagnement durable. A l'image de certaines communes du Roannais Agglomération, des solutions existent pour garantir le droit à la vie de ces enfants et retrouver notre humanité collective.

Les associations signataires de cet appel sont confrontées quotidiennement à cette détresse humaine. Nous voyons les visages de ces enfants, de ces hommes et de ces femmes qui ont tout perdu. Malheureusement, ces situations semblent invisibles aux yeux de certains décideurs politiques. L'intensification des flux migratoires est un phénomène mondial qui ne pourra être ignoré.

Trouver des solutions durables et humaines pour gérer ces mouvements de population est un devoir collectif. Les institutions doivent prendre leurs responsabilités et cesser de reporter ce problème aux générations futures

STRASBOURG

Le campement Krimmeri évacué avant le lever du jour mardi 19 novembre 2024

Plus de 300 personnes vivaient sur place dans des tentes, dont une grosse centaine d'enfants. Le campement de Krimmeri, quartier de la Meinau, a été vidé de ses habitants ce mardi matin. Ils vont être transportés pour l'instant dans des gymnases de la ville.

Les opérations d'évacuation ont commencé vers 6h20 mardi 19 novembre 2024 au campement Krimmeri, le plus grand campement de sans-abris de Strasbourg. 300 personnes, dont plus d'une centaine d'enfants, y vivaient jusqu'à présent sous des tentes. Les femmes, les hommes, les enfants se sont rassemblés à l'aube, avec leurs sacs, leurs cabas et leurs petites valises, regroupés en

une foule serrée, avec aussi des poussettes et des enfants. Certains ont déjà leur sac sur le dos, qu'ils ont enfilé devant un petit brasero avant d'aller à l'école.

Dans ce camp, il y a surtout des familles afghanes, en situation régulière, avec titre de réfugié, mais sans logement, ainsi que des Géorgiens et des Tchétchènes. Les plus de 300 personnes évacuées — du jamais vu à Strasbourg — vont être transportés, pour l'instant, vers trois gymnases de la ville réquisitionnés, après un bref voyage en bus. *"L'histoire se répète à l'infini"*, disait sur place une responsable d'association dénonçant *"l'absence de politique publique pérenne"* sur l'hébergement d'urgence.

La dernière évacuation du campement de Krimmeri, a eu lieu au mois d'août 2024. Près de 200 personnes avaient été orientées en grande majorité selon la préfecture, vers des hébergements dans le Bas-Rhin. La ville de Strasbourg va déboursier 165.000 euros pour mener des opérations de terrassement du terrain, afin de le rendre moins accueillant en cas d'éventuelle réinstallation de sans-abris.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/strasbourg-le-campement-krimmeri-evacue-avant-le-lever-du-jour-ce-mardi-matin-2182558>

MANCHE

Des maires du littoral veulent revoir la question des migrants : accueil ou coercition ?

Dans un communiqué diffusé à la presse mercredi 20 novembre 2024, plusieurs maires des communes du littoral nord, dont Calais, Sangatte ou Marck, se disent "abandonnés par l'État", et demandent à l'État un sursaut concernant la situation migratoire dans la Manche. *"Quelles que soient les communes, ce sentiment d'abandon est réel. De jour comme de nuit, les maires sont en première ligne, contraints de faire face, sans détenir les moyens nécessaires, à une problématique dont la gestion incombe pourtant à l'État"*. *"Cela fait 15 ans que je suis élu et la situation ne fait qu'empirer"*, a renchéri le maire de Sangatte. Après une baisse en 2023, le nombre de traversées en "small-boats", ces fragiles embarcations pneumatiques empruntées par les migrants dans la Manche, est de nouveau en hausse cette année - avec 30 000 arrivées côté britannique. Plus inquiétant, au moins 60 personnes sont trouvées la mort depuis janvier. C'est, de loin, l'année la plus meurtrière pour les migrants sur le littoral depuis 2018, et le début des traversées de la Manche.

Parmi les mesures évoquées, les maires demandent l'obtention de moyens supplémentaires, la création d'une police des transports sur le littoral, ou encore la nomination d'un préfet dédié à l'immigration. Ils proposent aussi d'entamer *"un bras de fer"* avec le Royaume-Uni pour renégocier les accords du Touquet, signés en 2003, qui prévoient le déplacement de la frontière britannique sur le sol français. Depuis, le Royaume-Uni et la France ont signé de multiples accords bilatéraux, pour empêcher les passages illégaux à la frontière. *"Cette problématique ne saurait trouver sa résolution sans l'engagement d'un bras de fer avec le gouvernement britannique dont la responsabilité vis-à-vis de ce que subissent les communes littorales est colossale"*, écrivent les maires.

Les élus du littoral ont profité du Congrès des maires de France, qui se tient cette semaine à Versailles pour interpellier le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau sur les difficultés rencontrées : *"Le dispositif mis en place contre le départ des 'small boats' n'est pas performant. On continue de faire mourir des gens, en alimentant des réseaux, des mafias, des associations. Il faut dire stop à tout ça"*, a déclaré, la maire de Calais, à l'initiative du collectif d'élus.

Plusieurs communes importantes du littoral n'ont cependant pas rejoint l'appel, notamment Dunkerque, Boulogne-sur-Mer ou encore Grande-Synthe, pourtant elles aussi concernées par le phénomène migratoire. *"Cela fait des années que je propose la renégociation des accords du*

Touquet ou encore la remise en cause du règlement Dublin. Je souhaite aussi plus de moyens, mais pas pour construire un nouveau CRA sur le dunkerquois, plutôt pour l'accompagnement" des migrants, réagit, le maire de Grande-Synthe. "Je suis contre le tout-coercitif".

Plutôt que de nouveaux renforts pour empêcher le départ de "small-boats", l'élú du Nord propose d'autres solutions : "*Quand on sait que 71 % des exilés qui passent au Royaume-Uni sont régularisés, pourquoi ne pas traiter leur situation directement côté français [pour les laisser passer légalement] ? Une révision des accords du Touquet pourrait l'imposer*", explique celui qui souhaite également la construction "*de lieux de refuge de 150 à 200 places sur la bande du littoral*".

Une visite du ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau doit être organisée dans la Manche dans les prochaines semaines. "*On accueillera Bruno Retailleau avec plaisir*", conclut l'élú.

Deux corps sans vie découverts sur des plages dans le Nord et dans la Somme

Mercredi 20 novembre 2024, un cadavre a été découvert par un promeneur sur une plage, près de la base nautique de Quend, dans la Somme, dans un état très détérioré après plusieurs jours passés dans l'eau. Une enquête "*va être diligentée pour préciser l'origine et les circonstances*" de ce décès, précise la préfecture.

Dimanche 17 novembre 2024, une autre, "très altéré", avait été retrouvée sur la plage de Marck, près de Calais. Aucune identification immédiate n'a été possible. Une enquête a été ouverte et confiée au commissariat de Calais pour "*déterminer dans la mesure du possible les causes du décès*" et "*identifier cette personne*" afin d'établir s'il s'agissait d'un migrant et "*si elle peut être rattachée à un naufrage*".

Ainsi, 14 cadavres ont été récupérés en mer ou sur les côtes du nord de la France depuis la fin octobre. Les naufrages de migrants tentant la traversée pour rejoindre l'Angleterre continuent de s'enchaîner (voir numéros précédents de Les Migrants). Depuis janvier 2024, au moins 70 candidats à l'exil ont péri dans la zone maritime, selon la préfecture du Pas-de-Calais. Sans compter les disparus.

Deux nouveaux corps retrouvés sur des plages du nord de la France

Mardi 12 novembre, une dépouille a été retrouvée sur une plage de Sangatte et une autre à Wissant, dans le Pas-de-Calais. Ces corps sont "*très dégradés*", ayant été visiblement immergés pendant plusieurs jours, indique le procureur de Boulogne-sur-Mer. L'un d'eux était "*en état de décomposition avancée d'au moins une semaine*", précise une source policière de l'Unité SGP Police.

Une enquête de police a été ouverte concernant le corps retrouvé à Sangatte, et une de gendarmerie s'agissant de celui découvert à Wissant. Leur lien avec de récents naufrages de migrants n'est pas une certitude mais une "*hypothèse de travail*".

Cette nouvelle découverte macabre porte à 11 le nombre de corps récupérés dans la Manche ou sur le littoral entre fin octobre et début novembre. Ces drames à répétitions font de l'année 2024 la plus meurtrière dans la Manche depuis 2018. Depuis janvier, au moins 60 exilés ont péri dans cette zone maritime. La préfecture ne comptabilise pas les disparus signalés par les proches, seulement les personnes dont les dépouilles sont repérées visuellement dans l'eau par les secours français avant de disparaître.

Les disparus hantent les survivants des naufrages

Au-dessus de Calais, le ciel est d'un bleu vif, les nuages qui s'accumulaient depuis plusieurs jours ont disparu. "*Cette semaine, les départs [vers le Royaume-Uni] sont à l'arrêt*", glisse

un Afghane d'une trentaine d'années. Il tient cette annonce, des passeurs. *"La météo n'est pas bonne, il y a trop de vent"*. Les vagues seront donc hautes et la mer, impraticable. Il est difficile d'imaginer la fureur de la Manche par un temps si clément. Et pourtant, l'information est connue de tous, des exilés comme des associations. *"La fenêtre météorologique s'est refermée, elle n'est plus optimale pour des traversées ces prochains jours"*, confirme un membre de l'Auberge des migrants qui vient en aide aux exilés. *"On le sait en recoupant plusieurs données, et en regardant la force du vent sur l'application Windy, entre autres. Ne vous fiez pas au beau temps, c'est trompeur et ça n'a rien à voir avec la mer"*.

Cette halte des traversées semble bienvenue pour des équipes de bénévoles épuisées par les drames à répétition de ces dernières semaines. 60 exilés sont morts dans cet étroit bras de mer entre la France et le Royaume-Uni. Un record, depuis 2018. Et le bilan pourrait s'alourdir une fois l'identification des corps terminés.

Un Irakien de 25 ans, espère que son ami sera vite retrouvé et identifié. Le 30 octobre 2024, il était 7h du matin, à Boulogne-sur-Mer, quand il a tenté de monter à bord d'un canot pour rejoindre l'Angleterre. *"L'eau était froide, et je suis entré tel quel, habillé, sans rien d'autre. Les passeurs ne nous donnent pas de gilets de sauvetage"*. *"J'ai avancé dans l'eau, et très vite, j'ai été submergé. J'étais avec mon ami Abbas, puis je l'ai perdu de vue en quelques secondes seulement"*. Agé de 21 ans, il n'a plus donné signe de vie. Son corps n'a, à ce jour, pas été retrouvé, selon ses proches qui ont écumé les hôpitaux de la région. Sa mère, en Irak, supplie pour récupérer le corps de son fils. *"Il m'a appelée pour me prévenir qu'il traversait, depuis j'essaie de le rappeler mais je tombe sur son répondeur"*. Selon les communiqués de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (Premar), quatre personnes ont perdu la vie ce jour-là. Mais lui, n'en fait pas partie. La préfecture ne **comptabilise pas les disparus signalés par les proches**, seulement les personnes dont les dépouilles sont repérées visuellement dans l'eau par les secours français avant de disparaître. *"Cela ne veut pas dire que nous ne croyons pas les rescapés"*, précise le porte-parole de la Premar. *"Nous écoutons les témoignages qui nous parviennent pendant une opération de sauvetage. Si on nous dit qu'il y a encore des personnes à l'eau, on continue les recherches évidemment"*. *"Mais si les personnes en question ne sont pas retrouvées, on n'enregistre pas ces décès dans nos décomptes"*.

Un traumatisme pour les survivants, amplifié par l'arrêt des recherches. *"Il vient un moment où on prend la décision de lever les opérations de recherche en fonction de l'état de la mer, de l'arrivée de la nuit, de multiples facteurs"*, expliquent les autorités maritimes. *"Personne ne cherche Abbas"*, se torture aujourd'hui son ami. *"Je n'arrive pas à penser à autre chose"*. Combien de personnes reposent donc au fond de l'eau sans avoir été répertoriées, et sans que la mer ne rende leurs dépouilles ? *"Les rescapés nous racontent qu'ils ont embarqué avec des proches qu'ils n'ont jamais revus, on nous signale ces disparitions. C'est très dur pour eux"*, abonde l'Auberge des Migrants. Pour les survivants, il reste un infime espoir : la justice. *"Le parquet peut prendre la suite de nos opérations [de secours en mer]"*, rappelle la Premar. Une enquête a effectivement été ouverte par le parquet de Boulogne-sur-Mer, après des découvertes de corps sur la plage. Mais la démarche n'est pas automatique, demande du temps. Et elle est compliquée par la barrière de la langue. *"Je ne connais rien à ce pays, à qui je dois m'adresser pour m'aider à retrouver Abbas ?"*, se désespère son ami, arrivé à Calais le lendemain du drame.

Ces disparitions et les traversées meurtrières hantent aujourd'hui les candidats au départ. Un jeune Irakien d'une vingtaine d'années, croisé non loin de l'hôpital de Calais, paraît hagard. Il a tenté de traverser la Manche le 30 octobre depuis Boulogne-sur-Mer. Comme tant d'autres, son canot était positionné un peu plus loin, au large. *"Mais l'eau est montée si vite"*, il n'a pas eu le temps de réaliser qu'il se faisait surprendre par la marée montante. *"En quelques secondes, mes pieds ne touchaient plus le fond. Je me débattais... J'ai vu des personnes appeler à l'aide puis disparaître dans l'eau"*. Il sera secouru par les autorités françaises. *"Où sont les autres ?"* Depuis, la mer le terrifie. *"J'ai tenté de retraverser début novembre. Mais sur la plage, la police a donné un coup de canif dans notre canot pendant que nous courrions pour le mettre à l'eau. J'ai vu le bateau se*

dégonfler. *Tout le monde a quand même embarqué. Moi, j'ai fait demi-tour*". Il apprendra plus tard que le canot abîmé a réussi à tenir jusqu'au port de Douvres, en Angleterre. *"C'est comme ça"*, souffle-t-il. Un Afghane de 21 ans, dénote avec le reste du groupe. Nonchalant, il affirme ne pas penser aux morts de la Manche. *"Pourquoi ressasser ? Je n'ai pas le choix... En plus, moi, je ne sais même pas nager"*. Il dit avoir acheté un gilet de sauvetage chez Decathlon il y a quelques jours. Un achat qui lui sauvera la vie, pense-t-il. *"Il y a 60 morts mais il y a aussi des milliers de personnes qui sont arrivées saines et sauvées de l'autre côté. Je préfère croire que je ferai partie de ce bilan-là"*.

De fait, s'il y a eu **60 morts recensés**, il y a eu plus de **30 000 personnes** qui ont débarqué au Royaume-Uni.

MEDITERRANEE

SEA-WATCH

49 migrants en détresse secourus

Dans la nuit de vendredi à samedi 23 novembre 2024, le bateau humanitaire de l'ONG Sea-Watch 5 est venu en aide à 49 migrants à la dérive en méditerranée. *"Leur canot s'était largement dégonflé. Leur moteur était en panne"*. Sur les images partagées par Sea-Watch, on aperçoit notamment une femme avec une petite fille parmi les rescapés.

Après le sauvetage, les autorités italiennes ont assigné au Sea-Watch 5 le port de **Ravenne** comme port d'attache, dans le nord-est de l'Italie, *"à 1600 kilomètres et à quatre jours de navigation"*, dénonce l'ONG.

Le navire humanitaire venait d'être à nouveau prêt à porter assistance aux exilés en Méditerranée, *"après des semaines resté à quai pour des réparations et former l'équipage"*. Sauf que la longueur du trajet pour rejoindre Ravenne *"signifie que nous allons perdre énormément de temps pendant lequel nous ne serons pas opérationnels [pour d'autres sauvetages]"*. *"La forteresse européenne a des méthodes perfides. Néanmoins, nous sommes heureux et soulagés de ce sauvetage."*

Depuis des mois, les associations déplorent l'attribution de ports italiens de plus en plus éloignés des zones de sauvetage en Méditerranée, ce qui peut prendre plusieurs jours pour rejoindre des ports. Assigner les bateaux de secours à des ports reculés est contraire au droit maritime international, selon lequel les États côtiers responsables – l'Italie et Malte – devraient se coordonner et attribuer un lieu d'accostage à proximité immédiate du navire, afin de permettre un débarquement le plus rapidement possible en lieu sûr. Surtout, cela implique moins de temps passé à patrouiller dans la zone de recherche pour venir en aide aux embarcations, donc plus de morts en mer. Depuis janvier 2024, 1933 personnes ont disparu ou péri en Méditerranée centrale en tentant de rejoindre les côtes européennes, selon l'Organisation internationale des migrations (OIM).

L'ONG Sea-Watch de sauvetage en Méditerranée centrale a **déposé plainte** auprès du parquet sicilien d'Agrigente **contre les autorités italiennes** pour *"homicide involontaire par négligence"*, indique Sea-Watch le mardi 12 novembre 2024. Cette action en justice concerne un naufrage de début septembre au large de Lampedusa, et pour lequel l'ONG avait déjà accusé l'Italie d'être responsable du drame.

Le 4 septembre 2024, les garde-côtes italiens portent assistance à sept personnes à bord d'une embarcation en bois qui prend l'eau. À l'arrivée des secours, le canot était *"à la dérive, à moitié submergé par l'eau et sur le point de couler, avec sept migrants à bord, tous des hommes de nationalité syrienne"*, avaient alors indiqué les garde-côtes, et avaient aussi diffusé des images montrant ces hommes dans une toute petite embarcation, complètement remplie d'eau, se glisser sur des sortes de matelas gonflés vers le navire des secouristes. La vidéo montrait une scène de chaos en

pleine mer, où exilés et sauveteurs semblaient dépassés par les événements. Les sept migrants avaient été déposés à Lampedusa dans un état critique. Selon les survivants, une vingtaine de personnes manquent toujours à l'appel. Au total, 21 migrants ont disparu dans ce naufrage.

Sea-Watch rappelle que son avion de reconnaissance, le Seabird 2, avait repéré cette embarcation en détresse avec 28 personnes à bord dès le 2 septembre. Malgré les alertes répétées de l'ONG, les autorités italiennes ne sont intervenues que deux jours plus tard. *"La dernière observation du bateau a eu lieu à 26 milles nautiques [près de 50 km] au large de Lampedusa, une distance que les garde-côtes italiens auraient pu parcourir en une heure environ"*, déplore l'ONG. La plainte déposée en Sicile *"est soutenue par trois survivants et le fils d'un noyé"*. Elle *"se fonde non seulement sur les déclarations des survivants, mais aussi sur des preuves photographiques et des rapports médico-légaux"*, signale Sea-Watch. *"Les milliers de noyades et l'impunité des responsables doivent cesser. Ceux qui ne remplissent pas leur devoir de sauvetage doivent être traduits en justice"*, insiste le porte-parole de l'ONG.

Ce naufrage *"n'est pas un incident isolé"*, estiment les humanitaires. Depuis le début de l'année 2024, plus de 1 350 migrants ont péri en Méditerranée centrale en tentant de rejoindre les côtes européennes, selon les chiffres de l'Organisation internationale des migrations (OIM). Et depuis 2014, année des premiers recensements de l'ONU, on compte plus de 24 000 morts dans cette zone maritime, ce qui en fait la route migratoire la plus meurtrière au monde.

"La politique d'isolement de l'Union européenne n'empêche pas les tentatives désespérées de fuite à travers la Méditerranée, mais ne fait que les rendre plus dangereuses et plus meurtrières", regrette l'ONG qui réclame des voies d'immigration légales.

UNION EUROPÉENNE

FRONTEX : LES ENTREES IRRÉGULIÈRES DANS L'UE EN BAISSÉ DE PLUS DE 40%. LES DÉCES AUGMENTENT.

Les entrées irrégulières dans l'UE en baisse de plus de 40%, d'après Frontex

Au cours des dix premiers mois de 2024, le nombre de franchissements irréguliers des frontières de l'Union européenne (UE) a diminué de 43%, a indiqué Frontex. Entre janvier et octobre, l'Agence a enregistré 191 900 passages, sachant qu'une même personne peut être détectée à chacune de ses tentatives. *"Les principales nationalités des migrants en situation irrégulière sont : les Syriens, les Maliens et les Ukrainiens"*.

Lorsque la répression fonctionne les émigrés changent de route

La plus forte baisse de toutes les principales routes migratoires vers l'UE cette année a été enregistrée sur la route des **Balkans**. Passant par la Turquie, la Bulgarie, la Serbie, la Croatie et la Hongrie notamment, cette région a enregistré *"un déclin significatif de 80%"* des passages. Près de 17 000 franchissements de frontières ont été comptabilisés sur cette route.

Autre voie migratoire beaucoup moins empruntée cette année : la route de la Méditerranée centrale, avec 64% d'arrivées en moins entre janvier et septembre, soit 47 700. Ce chiffre coïncide avec ceux des arrivées de migrants comptabilisés par les autorités italiennes : jusqu'ici cette année, un peu plus de 58 000 personnes ont débarqué dans le pays, contre 147 000 l'an dernier à la même période.

Le **gouvernement italien** se félicite de ce bilan, mais les ONG, elles, dénoncent une **politique répressive**. Restrictions des activités des ONG en mer, attributions de ports lointains ou

encore partenariats controversés avec la Libye et la Tunisie : la Première ministre mise sur la répression pour faire baisser les arrivées. **Les décès dans le désert, ou après des tortures dans les prisons de certains pays ne sont pas comptabilisés !**

Davantage de passages aux Canaries, et dans l'est de l'Europe

D'autres passages pour l'Europe ont connu, en revanche, des **augmentations de passages** notoires. Ainsi, le nombre de détections sur la route de l'Afrique de l'Ouest est resté exceptionnellement élevé au cours de la période janvier-septembre, atteignant plus de 30 600, soit **le double** du chiffre enregistré à la même période l'année dernière, note Frontex.

Cette route qui mène aux îles espagnoles des Canaries a été empruntée ces derniers mois par des milliers de candidats à l'exil au départ du Sénégal et de la Mauritanie notamment. Selon les derniers chiffres du ministère de l'Intérieur espagnol, entre le 1er janvier et le 15 octobre 2024, 32 800 personnes ont débarqué dans l'archipel, soit **39,7% de plus** qu'à la même période en 2023.

Sur cette voie en plein océan Atlantique, les drames sont nombreux. En seulement cinq jours, 58 personnes sont mortes sur la route des Canaries.

Avec une **augmentation de 192%** à 13 200, les frontières terrestres de **l'Est européen** (entre la Pologne et la Biélorussie, ou la Finlande et la Russie, notamment) aussi ont continué d'enregistrer un nombre élevé d'arrivées cette année. Les exilés ukrainiens, somaliens et érythréens sont les plus représentés.

Dans la **Manche** enfin, Frontex enregistre une augmentation des passages de 2%, à 47 514. Le Home Office, équivalent du ministère de l'Intérieur britannique, compte pour sa part plus de 30 000 arrivées entre janvier et novembre 2024. Sur cette voie maritime aussi, les naufrages sont réguliers. Depuis le début de l'année, au moins 60 personnes sont mortes en tentant de rejoindre les côtes anglaises.

Refolements de migrants

Près de 3 000 agents de Frontex sont déployés aux frontières extérieures de l'UE, soit 500 de plus que l'an dernier. Leur mission ? "*Aider les États membres et les pays tiers à gérer les flux migratoires*" et "*contribuer à détecter et prévenir la criminalité transfrontalière, telle que le trafic de migrants, la traite des êtres humains et le terrorisme*", affirme l'organisation.

Ces prochaines années, les moyens humains de Frontex devraient encore augmenter. Le 18 juillet, la présidente de la Commission européenne a annoncé devant le Parlement européen vouloir augmenter le nombre de gardes-frontières et de garde-côtes européens à 30 000. Avec un budget colossal de plus de 845 millions d'euros en 2023 contre 6 millions d'euros après sa création, c'est d'ailleurs l'agence européenne la mieux dotée.

Les accusations à l'encontre de l'agence se sont pourtant multipliées ces dernières années. Frontex a été plusieurs fois accusée de complicité dans les refolements de migrants de la Grèce vers la Turquie. En Méditerranée centrale aussi, l'institution est pointée du doigt pour son rôle dans l'interception de canots par les garde-côtes libyens.

Mais l'Union européenne semble rester sourde aux critiques. En mars dernier, la commissaire européenne aux Affaires intérieures, se disait "*assez satisfaite de la manière dont Frontex fonctionne*".

ALLEMAGNE

Un accord migratoire avec la Somalie a été conclu

Lors de leur rencontre à Berlin début novembre 2024, le chancelier allemand et le président somalien se sont entendus pour augmenter le nombre de retours vers la Somalie de ressortissants somaliens n'ayant pas le droit de rester en Allemagne. Les deux dirigeants ont néanmoins semblé avoir des points de vue différents sur la question de savoir si l'accord implique des expulsions forcées. Selon le chancelier, *"seul un petit nombre (de Somaliens) n'est pas autorisé à rester (en Allemagne), mais il faut que la règle qui prévoit leur rapatriement s'applique à eux"*. Ce ne semble pas être l'interprétation du côté somalien. D'après une déclaration attribuée au président somalien, les renvois s'appliqueraient uniquement à ceux et celles qui souhaitent retourner en Somalie de leur plein gré. Le porte-parole du gouvernement somalien a déclaré sur le réseau social X : *"Il n'y a pas lieu de procéder à des rapatriements forcés. Mais pour les personnes qui, en vertu de la loi, n'ont plus droit à l'asile, ont épuisé toutes leurs options et souhaitent rentrer volontairement, nos portes sont toujours ouvertes."* Cette cacophonie illustre les problèmes auxquels sont confrontés les pays africains lorsqu'ils négocient des accords de rapatriement avec des gouvernements de l'Union européenne (UE).

Aides financières contre rapatriements

En échange d'un soutien financier continu, l'Europe exige de plus en plus que les pays d'Afrique réduisent les départs de migrants et acceptent de reprendre leurs ressortissants. La Somalie, marquée par des conflits et une instabilité chronique, dépend fortement de l'UE et de l'Allemagne pour l'aide et les fonds de développement. Selon une chercheuse à l'université allemande d'Osnabrück, la coopération en matière de rapatriement représente l'un des meilleurs moyens de pression pour les pays européens. Dans le même temps, des dirigeants comme le président somalien prennent le risque d'une mesure très impopulaire, si les accords de coopération n'aboutissent pas à des résultats pour leur propre population. *"Il y a de bonnes raisons d'être très dubitatif quant à la capacité de la Somalie à prendre en charge (les rapatriés) aujourd'hui ou dans un avenir proche"*. Elle rappelle que *"la Somalie est confrontée à de graves difficultés pour assurer la sécurité sociale et économique de ses citoyens, même sans les problèmes supplémentaires que posent les migrants expulsés"*. Elle s'est notamment penchée sur l'accord migratoire passé entre l'Union européenne et la Gambie en 2017, après la chute du dictateur. Cette coopération s'est retournée contre le gouvernement de transition gambien lorsque la population a reproché à ses dirigeants de ne pas avoir répondu aux besoins des personnes vulnérables expulsées. *"À leurs yeux, l'engagement du gouvernement adhérait davantage aux intérêts du pays de destination (des migrants gambiens) qu'à ceux de leurs propres citoyens"*. L'opposition publique en Gambie a poussé le gouvernement à geler toute nouvelle expulsion en provenance des pays de l'UE. Cette interdiction n'a toutefois pas duré longtemps. Tout comme la Somalie, l'UE est le premier partenaire de la Gambie en matière de d'aide développement.

Les expulsions n'augmentent pas pour autant

L'accord entre l'Allemagne et la Somalie fait suite à des accords similaires conclus avec le Kenya, le Maroc et la Géorgie. Dans tous ces cas, le nombre de personnes à rapatrier est pourtant relativement faible. Les intérêts pour les pays d'origine peuvent varier. Pour le Kenya, l'accord prévoit en parallèle le développement de voies de migration légales vers l'Allemagne. Pour le Maroc, Rabat vise une plus grande influence diplomatique et l'accès à des fonds d'aide. Officiellement, le gouvernement allemand vante des accords capables d'accélérer les expulsions. Pourtant, dans la plupart des cas, à l'exception de la Gambie, ces coopérations n'ont pas permis d'augmenter le nombre de personnes renvoyées. La chercheuse estime que l'accord avec la Somalie, qui n'est pas contraignant, doit être considéré comme un point de départ pour d'autres négociations, non seulement entre la Somalie et l'Allemagne, mais aussi entre le gouvernement et la société civile somalienne pour créer un climat de confiance.

"Football Connects"

Le club de football du Hertha Bonn, dans l'ouest de l'Allemagne, a été récompensé pour son projet "Football Connects" destiné à aider les enfants réfugiés à s'intégrer et à oublier le temps d'un entraînement leur quotidien au centre pour réfugiés.

En quelques gestes, l'entraîneur explique le prochain exercice aux enfants rassemblés dans le gymnase d'une école primaire. Les joueurs se retrouvent au milieu de la salle pour former un cercle. Il tient un ballon sous le bras et passe en revue son effectif du jour. Il appelle chaque enfant par son prénom avant de donner le coup d'envoi de l'entraînement. *"Les enfants s'habituent à nos rituels, comme les salutations et les au revoir collectifs"*. Au-delà du sport, il s'agit de contribuer à la cohésion sociale entre les participants.

L'environnement social du club est important, car les participants viennent d'un centre d'accueil pour réfugiés proche du gymnase. *"Ce type d'entraînement est important pour les enfants car, pendant qu'ils fuyaient, beaucoup d'entre eux ont fait l'expérience de la loi du plus fort pour s'en sortir. Souvent, leur comportement peut être un peu musclé"*, explique la coordinatrice des bénévoles du centre d'hébergement des réfugiés et qui a lancé le projet "Football Connects" avec le Hertha Bonn en mars 2022. *"Ici, ils apprennent à nouveau à être attentionnés. Les enfants peuvent à nouveau avoir des relations sociales agréables et ludiques"*.

Une fois le ballon lancé, la partie s'emballe dans le petit gymnase. Les éclats de rire accompagnent les célébrations de buts. *"Cela me remplit de joie"*, dit l'entraîneur. *"On voit que cela fait du bien aux enfants, ce qui me motive vraiment"*.

Lorsque le projet a été lancé en 2022, l'étudiant venait de terminer une année sabbatique pendant laquelle il a œuvré comme bénévole au Hertha Bonn. Il a élaboré un ensemble de recommandations, car la communication, en particulier, lui posait problème, ainsi qu'à ses collègues. *"Bien sûr, c'est un défi, car il y a des barrières linguistiques et il y a de nouveaux enfants à chaque entraînement"*, note le vice-président du Hertha Bonn. *"Les enfants viennent de différents pays et ne parlent souvent pas la même langue"*. Il est donc difficile pour les entraîneurs de s'adresser à tous les enfants. L'entraîneur a ainsi planché sur des solutions avec les responsables du club. La communication - lorsqu'elle ne se fait pas en anglais ou en français - se fait de manière non verbale à l'aide de petites cartes que l'entraîneur montre aux enfants. Sur les cartes sont inscrits des messages comme *"Pause de cinq minutes"* ou un simple signe de stop. *"De cette façon, chacun peut se faire des amis à partir de cultures qui, dans d'autres contextes, pourraient être en conflit, alors que là, ils jouent dans la même équipe"*

Le concept rencontre un tel succès que le projet a récemment été récompensé par le Prix pour l'intégration et la tolérance dans le football décerné par la Fédération allemande de football (DFB). La fédération salue un *"exemple impressionnant d'altruisme, car il ne s'agit pas d'un moyen de gagner de futurs membres pour le club"*. En effet, les enfants quittent le centre de réfugiés de Bonn généralement au bout de quelques jours ou quelques semaines.

Les séances d'entraînement sont hebdomadaires. Elles permettent de s'échapper de la vie quotidienne monotone dans le centre pour réfugiés. Aussi, les enfants acquièrent des compétences sociales importantes et sont immergés dans la culture allemande. *"Les séances d'entraînement modifient le comportement des enfants. S'ils ont déjà participé à l'une d'entre elles, ils peuvent ensuite aider d'autres enfants"*. *"Ils se soutiennent mutuellement et partagent leurs connaissances."*

Le projet démontre la valeur sociale et d'intégration de structures comme les clubs de football. *"Les clubs devraient avoir le devoir de s'engager socialement"*. *"C'est pourquoi nous avons élaboré des lignes directrices et nous voulons montrer à quel point il peut être simple de proposer ces formations"*.

Le nombre de demandeurs d'asile est encore "beaucoup trop élevé"

Vendredi 25 octobre 2024, les leaders des 16 Länder, les États qui composent l'Allemagne fédérale, se sont retrouvés à Leipzig pour débattre d'un plan d'action en 15 points en matière de politiques d'asile, de migration et de contrôle des frontières. Sans parvenir à un accord sur l'ensemble du plan, les Länder ont affirmé dans une déclaration commune que le nombre de demandeurs d'asile en Allemagne est toujours "*beaucoup trop élevé*" et qu'"*il reste nécessaire d'agir dans ce domaine*".

Pour gérer les flux migratoires et faire baisser le nombre de personnes demandant une protection internationale en Allemagne, le gouvernement compte mettre en œuvre ces principales mesures.

Poursuite des contrôles aux frontières

Selon les données de Frontex, 166 000 personnes sont entrées dans l'UE de janvier à septembre 2024, soit une baisse de 42 % par rapport à la même période de l'année dernière. En Allemagne, le nombre d'arrivées enregistrées cette année s'élève à 152 134, soit une baisse de 30 % par rapport à l'année dernière. Selon les autorités allemandes, cette baisse est le signe que les contrôles existants à toutes les frontières de l'Allemagne sont efficaces et doivent être maintenus. Ainsi, les **contrôles aux frontières** de l'Allemagne avec la Pologne, la République tchèque et la Suisse seront prolongés au-delà du 15 décembre. L'Allemagne aurait refusé l'entrée à près d'un millier de personnes depuis qu'elle a renforcé les procédures d'entrée et de contrôle à toutes ses frontières terrestres le 16 septembre 2024.

Des expulsions plus rapides

Les 16 Länder ont également discuté de la mise en œuvre plus stricte du règlement de Dublin, qui prévoit que le pays par lequel une personne est entrée dans l'UE soit responsable du traitement de sa demande d'asile. Dans leur résolution, ils ont proposé de transférer la responsabilité de ce règlement des régions vers le gouvernement central. Ils ont également plaidé en faveur d'une **accélération des expulsions vers les pays de transit** ou les pays tiers. Le 30 août, l'Allemagne a expulsé 28 ressortissants afghans reconnus coupables de crimes. Le pays prévoit ainsi de continuer à accélérer l'expulsion des ressortissants afghans et syriens, en particulier ceux impliqués dans des activités criminelles ou soupçonnés de terrorisme. En outre, les ressortissants turcs représentent l'un des groupes les plus importants devant être expulsés. Selon les chiffres du gouvernement pour 2023, 13 523 ressortissants turcs devraient être renvoyés.

Limiter le regroupement familial

Les Länder ont également appelé à réduire les prestations et les "*incitations*" à la migration secondaire - la migration vers l'Allemagne de personnes ayant déjà obtenu le statut de réfugié dans un autre pays de l'UE. Les ministre-présidents entendent aussi limiter le regroupement familial pour les exilés bénéficiant d'une protection subsidiaire. Actuellement, en vertu de l'article 26 de la loi sur l'asile (AsylG), les personnes bénéficiant de l'asile ou du statut de réfugié ont droit au regroupement familial, qui couvre les conjoints et les enfants. Le regroupement familial pour les personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire a été rétabli le 1er août 2018, mais il est limité à 1 000 personnes par mois. Des facteurs tels que la durée de la séparation, l'âge des enfants, l'état de santé ou les dangers dans le pays d'origine sont également pris en compte dans le regroupement familial. Les conjoints, les enfants mineurs et les parents de mineurs peuvent bénéficier du regroupement familial, tandis que les frères et sœurs et les mariages contractés pendant la migration en sont exclus. Aussi, le regroupement familial n'est pas ouvert aux personnes considérées comme un risque pour la sécurité ou impliquées dans des actes de promotion de la haine ou de la violence.

La prochaine conférence des dirigeants des Länder se tiendra en décembre 2024.

BULGARIE - ROUMANIE

Entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans l'espace Schengen

L'Autriche a accepté de lever le veto qu'elle opposait depuis longtemps à l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'espace Schengen sans passeport, adhésion que les deux pays d'Europe de l'Est tentent d'obtenir depuis des années et qui se heurte à la résistance de Vienne. Cette avancée a été annoncée vendredi après-midi 22 novembre 2024 par la présidence hongroise du Conseil de l'UE, qui a organisé une réunion à Budapest avec les ministres de l'Intérieur de la Roumanie, de la Bulgarie et de l'Autriche. Les trois ministres ont signé un « *accord commun* » ouvrant la voie à une adhésion complète à l'espace Schengen, a déclaré un porte-parole hongrois. Dans la pratique, cela signifiera la suppression des contrôles aux frontières terrestres, le dernier obstacle à franchir.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-8.pdf

La Bulgarie déploie 100 policiers supplémentaires à sa frontière avec la Turquie.

La frontière bulgare-turque va être renforcée avec le déploiement de 100 nouveaux policiers, a annoncé le commissaire en chef de la police aux frontières bulgare Anton Zlatanov. Ces agents seront issus de la police aux frontières de pays voisins : la Roumanie, la Hongrie et l'Autriche.

Le directeur de la police des frontières escompte une "réduction de la pression migratoire de 70 %". Ce soutien des pays voisins fait suite à l'adhésion pleine et entière de la Bulgarie et de la Roumanie à l'espace Schengen. Un vote officiel aura lieu le 12 et 13 décembre 2024 dans la foulée d'une réunion du Conseil de l'UE pour entériner l'accord, a fait savoir la commissaire européenne chargée des affaires intérieures. Cette entrée pleine dans Schengen étant quasiment actée, les autorités bulgares ont d'ores et déjà annoncé qu'elles comptaient maintenir des contrôles aux frontières intérieures de cette zone Schengen notamment à leur frontière avec la Roumanie. Et ce, pendant six mois.

La police aux frontières bulgare a aussi annoncé l'achat de "360 nouveaux véhicules tout-terrain" grâce à des ressources financières débloquées par l'UE pour la gestion de la frontière. Le système de vidéosurveillance est également en train d'être amélioré le long de cette frontière bulgare-turque grâce à cet argent public européen. Notamment un tronçon de 100 km qui ne se trouvait pas encore sous surveillance vidéo. Le directeur exécutif de Frontex, l'agence des gardes-frontières de l'UE, a pour sa part confirmé le déploiement de 500 à 600 personnels pour surveiller cette région. Frontex avait déjà annoncé l'an dernier que le nombre de ses agents serait triplé en Bulgarie.

Dans cette zone frontalière s'exerce pourtant depuis des années des refoulements à chaud illégaux ainsi que des violences des gardes-frontières à l'égard des exilés, selon les nombreuses enquêtes journalistiques et rapports d'ONG. Frontex est informé de ces pratiques selon une enquête du réseau Balkan Investigative Reporting Network (BIRN) parue en février 2024.

Quatre Marocains rencontrés en juin à Svilengrad, l'une des premières petites villes accolée à la frontière bulgare-turque, ont témoigné de violences de la part de gardes-frontières, qui auraient "tiré en l'air" et "lâchés leurs chiens" sur leur groupe. "À chaque fois, la police a pris nos téléphones, nos affaires, notre argent", a aussi dénoncé l'un d'eux, refoulé plusieurs fois de suite. Sans compter des formes d'humiliations, corroborés par de nombreux témoignages d'exilés ces dernières années : "Ils prenaient aussi nos vêtements, et nos chaussures", ont raconté ces compagnons de route Marocains.

CROATIE

Un réseau biélorusse de trafiquants démantelé en Istrie

La police a arrêté trois ressortissants biélorusses, respectivement âgés de 25, 30 et 35 ans, à Umag, dans le comté d'Istrie, non loin des frontières slovènes et italiennes, alors qu'ils conduisaient quatre ressortissants turcs dans deux voitures immatriculées en Allemagne. Ils sont soupçonnés d'avoir formé une association criminelle dans les comtés de Zagreb, Primorje-Gorski Kotar et Istrie pour le transport illégal de migrants illégaux à travers le territoire de la Croatie et le passage illégal de la frontière de la Slovénie. Ainsi, à au moins cinq reprises, ils ont transporté illégalement au moins 20 citoyens étrangers, en facturant une somme d'argent encore indéterminée par personne, qu'ils se partageaient entre eux.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-8.pdf

ESPAGNE

Faciliter la régularisation des migrants en Espagne

Quelques semaines après son discours en faveur de l'immigration, le gouvernement espagnol a adopté mardi 19 novembre 2024 une réforme réglementaire visant à faciliter la **régularisation de dizaines de milliers de migrants** sur son sol, à travers la formation, le travail et la famille. *"L'objectif est de renforcer et d'élargir les voies d'accès à la régularisation pour les migrants qui se trouvent en Espagne, afin qu'ils puissent mener une vie pleine en tant que citoyens : avoir des droits et des devoirs"*, a expliqué la ministre de l'Inclusion et des Migrations. Ce nouveau règlement, annoncé par la ministre comme le plus ambitieux depuis 13 ans, prévoit une **réduction des délais et des formalités** pour l'obtention des titres de séjour, le *"renforcement"* des droits des travailleurs migrants, l'extension de trois mois à un an de la durée du visa de recherche d'emploi et la création de nouveaux statuts ouvrant la voie à une régularisation. Avec ces nouvelles mesures, le gouvernement estime que le pays pourrait **régulariser jusqu'à 300 000 immigrés chaque année**.

"Comme nous l'avons répété à plusieurs reprises, divers organismes nationaux et internationaux (...) estiment que l'Espagne a besoin d'environ 250 000 à 300 000 travailleurs étrangers par an pour maintenir son niveau de vie", a insisté la ministre. Selon la ministre, quelque 2,9 millions d'étrangers cotisent déjà chaque mois à la sécurité sociale, soit 13,6 % du total des affiliés, *"deux points de plus qu'il y a seulement deux ans"*. *"Comme l'a dit le [Premier ministre] Sánchez il y a quelques semaines, l'Espagne doit choisir entre être un pays ouvert et prospère, ou être un pays fermé et pauvre. Et nous avons choisi la première option"*, a-t-elle poursuivi.

Contrairement à la France, l'Allemagne, ou encore l'Italie qui durcissent depuis plusieurs mois leur politique migratoire, l'Espagne est l'un des rares pays européens à tendre les bras à l'immigration. Début octobre le premier ministre avait prononcé un discours au Parlement espagnol sur les bienfaits de l'accueil axé sur le pragmatisme : *"L'immigration est synonyme de richesse. Sans elle, nous perdrons 30 millions de personnes en âge de travailler dans les années à venir en Europe (...) L'immigration n'est pas seulement une question d'humanité, elle est aussi nécessaire pour notre économie et notre prospérité"*.

Selon des chiffres cités par la ministre, quelque 210 000 migrants étaient enregistrés fin 2023 dans les différentes démarches menant à la naturalisation en Espagne, soit 85 000 personnes de plus qu'en 2022. L'Espagne est, par ailleurs, confronté à une immigration illégale venue d'Afrique de l'Ouest de plus en plus intense dans les îles Canaries. Mi-novembre 2024, près de 40 000 migrants en situation irrégulière y étaient arrivés cette année, contre 32 000 au cours de la même période en 2023.

La réforme de la loi Immigration : les principales mesures

Adoptée par le gouvernement, la réforme facilitant la régularisation des migrants a été publiée dans le bulletin officiel mercredi 20 novembre 2024. Elle entrera en vigueur sous forme d'arrêté royal le 20 mai 2025. L'objectif de cette réforme est de simplifier les procédures d'obtention des permis de séjour et de travail, pour une meilleure intégration des migrants dans la société. Les principaux points sont les suivants.

- **Du nouveau dans les différents titres de séjour "racines"**

En Espagne, il existe des permis de séjour spécifiques appelés "arraigos", ou "racines" en français. Ils sont destinés à des personnes en situation irrégulière, qui peuvent justifier de leur enracinement dans la société espagnole pour régulariser leur situation. Fin 2023, plus de 210 000 personnes disposaient d'un titre racine en Espagne, 85 000 de plus qu'en 2022.

- **"Racine de la deuxième chance"**

C'est un nouveau type de titre "racine" créé par la réforme. Il permet aux personnes qui disposaient d'une autorisation de séjour depuis deux ans, mais dont la validité a expiré et qui n'ont pas pu renouveler cette autorisation, de demander de nouveau un titre de séjour. Pour y prétendre, il faut pouvoir justifier de deux ans de résidence en Espagne.

- **"Racine socio-formatif"**

Il remplace le titre « pour la formation ». Pour l'obtenir, il faut se former à un métier en manque de main-d'œuvre, mais le demandeur peut désormais exercer un emploi dès le début de sa formation. *"La loi a servi à régulariser la situation de nombreuses personnes, mais à très court terme, avait réagi le président de l'association marocaine pour l'intégration des migrants en Espagne. Et la suite du processus a conduit à des irrégularités, car beaucoup de personnes ne pouvaient pas satisfaire les conditions demandées". "Il faut permettre aux exilés de travailler tout en suivant la formation", avait déclaré la Confédération espagnole des organisations professionnelles (CEOE). C'est désormais chose faite avec la réforme de la loi.*

- **"Racine socioprofessionnel"**

Ce nouveau titre racine réduit le nombre d'heures travaillées exigées pour obtenir le permis, de 30 à 20 heures. Il nécessite lui aussi deux ans de résidence en Espagne.

- **"Racine sociale"**

Il exige deux ans de résidence en Espagne contre trois auparavant. Il faut en revanche toujours prouver l'existence de liens familiaux avec d'autres résidents légaux dans le pays, et son intégration à la société espagnole. Ce permis racine n'exige pas la présentation d'un contrat de travail, mais le requérant doit prouver par d'autres moyens qu'il dispose de "*moyens économiques*".

- **"Racine familiale"**

Jusqu'à présent, ce titre racine concernait seulement les parents et les enfants des citoyens de nationalité espagnole. Ce n'est plus le cas : il est désormais réservé aux parents d'enfants mineurs et aux aidants de personnes handicapées, originaires de pays extra européens.

- **Quelques aménagements pour les visas**

Les visas disponibles en Espagne restent : le visa de court séjour, de longue durée, de résidence, de transit aéroportuaire, de caractère extraordinaire, et enfin le visa pour la recherche d'emploi. Désormais, tous ces visas ont une durée de validité d'un an, renouvelables pour quatre. *"Cela permettra d'éviter des situations d'irrégularité inattendues"*. À noter également, il ne sera plus nécessaire de quitter le pays pour obtenir un titre de résidence de longue durée, après avoir eu un permis de séjour temporaire.

- **Des solutions pour les demandeurs d'asile déboutés**

La nouvelle loi intègre aussi une régularisation temporaire pour les demandeurs d'asile déboutés. Ces derniers pourront faire une demande pour le titre racine de leur choix. Ils devront pour cela prouver six mois de présence sur le sol espagnol. Les personnes concernées ont un an, à partir de la notification du refus, pour présenter une demande de titre racine.

- **Assouplissement du regroupement familial**

Les enfants de moins de 26 ans - contre 21 sous l'ancienne loi - peuvent prétendre au regroupement familial. Les couples "*non officiels*" aux yeux des autorités, qui ne sont pas mariés par exemple, peuvent également bénéficier de ce titre de séjour. Ils doivent cependant pouvoir "*prouver une relation affective*", détaille encore le journal. La réunification des enfants et des parents victimes de traite ou de violence sexuelle est également facilitée par la nouvelle loi.

- **Plus de protection pour les travailleurs saisonniers**

La nouvelle autorisation de séjour pour les travailleurs saisonniers renforce leurs droits. Elle exige désormais que chaque travailleur soit notifié par écrit et dans sa langue, de ses droits et de ses futures conditions de travail. Le permis inclut également la possibilité de changer d'employeur en cas d'abus, ou d'autres causes ayant empêché le détenteur de travailler, comme l'arrêt d'une récolte dans une exploitation.

Almeria

Deux corps de migrants retrouvés sur une plage – 34 sont arrivés

Lundi 18 novembre 2024, deux nouveaux corps de migrants ont été découverts sur une plage d'El Ejido, à une quarantaine de km à l'ouest d'Almeria, dans le sud du pays. C'est un passant qui a trouvé les dépouilles et a contacté les services de secours. Une enquête a été ouverte. Selon des sources proches de l'enquête, les corps auraient passé plusieurs jours en mer avant d'être découverts. Il s'agirait d'exilés arrivés en Espagne en bateau. Lundi, les services de secours ont également signalé l'arrivée d'au moins deux bateaux dans la province d'Almeria, dont l'un comportant des blessés. La Croix rouge d'Almeria a également indiqué être intervenue pour assister trois groupes de 6, 11 et 17 migrants à leur arrivées sur les côtes espagnoles.

Canaries

En seulement cinq jours, du 1er au 5 novembre, **58 personnes sont mortes** au large de l'archipel des canaries Et **plus de 3 000 migrants** répartis dans 49 embarcations **ont débarqué** sur les îles de Lanzarote, Fuerteventura, El Hierro et Tenerife.

Lanzarote

Deux corps, un homme et une femme originaires du Maroc, ont été identifiés

Deux cadavres retrouvés il y a deux semaines au large de Lanzarote ont été identifiés par les autorités espagnoles : il s'agit d'un homme et d'une femme d'origine marocaine, a affirmé la Cour de justice de Lanzarote. Tous les deux seront rapatriés au Maroc pour y être inhumés.

Le corps du jeune marocain a été retrouvé le 5 novembre 2024 par un bateau de pêche, à 11 km de Lanzarote. Il flottait à côté d'un autre cadavre. L'un portait un gilet de sauvetage et l'autre avait une chambre à air attachée à la poitrine en guise de bouée. Seul l'un d'eux a pu être identifié, a indiqué la Cour. Le cadavre de la jeune femme de 25 ans avait, lui, été récupéré par un navire commercial deux jours plus tard, le 3 novembre, aux côtés des rescapés d'une embarcation pneumatique. Ces derniers ont été déposés au Maroc, mais le corps sans vie et deux de ses proches avaient été emmenés à Lanzarote.

El Hierro

Les premiers jours de novembre 2024 ont été dramatiques sur la route des Canaries. Le 5, un corps sans vie a été retrouvé à bord d'une pirogue au large d'El Hierro. Deux jours plus tôt, cinq autres migrants sont décédés dans le naufrage de leur embarcation pneumatique, à l'est de Lanzarote. Le 2 novembre, 10 rescapés d'une autre embarcation affirmaient aux secours que 48 de leurs compagnons de voyage étaient morts en chemin. Le même jour, le passager d'un autre bateau ramené à El Hierro avec 180 autres occupants est finalement décédé, peu après son arrivée à l'hôpital de l'île.

Baléares

Les îles Baléares ont également connu des nombreuses arrivées ces derniers jours. Lundi, 129 migrants ont été interceptés à bord de sept bateaux qui se trouvaient à proximité ou qui étaient arrivés sur les îles d'Ibiza, Formentera et Cabrera. Ces sept embarcations et leurs passagers font grimper le bilan des arrivées depuis le début de l'année dans l'archipel des Baléares à 4 851 personnes arrivées à bord de 292 bateaux.

Des sources policières estiment qu'environ la moitié des migrants arrivent à leur fin incognito sur cette route. L'autre moitié est recueillie en mer ou bien meurt noyée, car ce point de passage est dangereux. Mais avec les tempêtes, les moteurs qui cassent, les naufrages, on estime aussi que 500 migrants perdent la vie sur cette route chaque année.

GRECE

Neuf mort, dont six mineurs, et 39 rescapés dans deux nouveaux naufrages

Deux naufrages d'embarcations d'exilés ont provoqué la mort de neuf personnes, au large des îles de Lesbos et Samos, lundi 25 novembre 2024. Huit migrants sont décédés -deux femmes et six mineurs - près de Samos, ont annoncé les garde-côtes grecs. 39 rescapés – 15 hommes, sept femmes et 16 mineurs - ont été secourus et ramenés sur cette île proche de la Turquie, d'où partent de nombreux bateaux transportant des migrants. Les opérations de sauvetage se poursuivent pour tenter de retrouver des survivants, mais sont rendues difficiles par les vents violents qui soufflent sur la zone. D'après la presse grecque, 50 personnes auraient été à bord du canot, et les autorités auraient été alertées par des appels et des mails de plusieurs ONG opérant dans la zone.

Lundi, le corps d'un homme a également été retrouvé par les garde-côtes sur l'île de Lesbos, un peu plus au nord, tandis que 26 exilés ont été secourus. Les survivants de ce naufrage assurent qu'il n'y avait pas d'autres passagers sur l'embarcation, rapportent les autorités portuaires

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-9.pdf

Un tribunal juge "illégal" la détention d'une famille dans le camp de Malakasa

Le 14 novembre 2024, la Cour administrative d'Athènes a ordonné la libération d'une famille avec un enfant, "illégalement détenue" dans le centre d'accueil fermé de Malakasa, près d'Athènes. Le trio était soumis à des "restrictions de liberté" dans la structure, ont statué les magistrats. D'après Amnesty UE, la loi grecque autorise une détention de 25 jours maximum pour l'enregistrement des demandeurs d'asile. Des délais, dans la réalité, régulièrement dépassés. Selon l'ONG Refugee Support Aegean (RSA), la famille concernée était déjà à Malakasa depuis deux semaines lorsque les autorités du centre ont ordonné une nouvelle détention de 20 jours supplémentaires. En cause : "le service d'accueil et d'identification (RIS) n'avait toujours pas terminé leur enregistrement". Le tribunal a estimé que ces retards dans la procédure ne justifiaient pas la poursuite de la détention et a ordonné le transfert de la famille dans un établissement ouvert jusqu'à

leur enregistrement. La famille a finalement été enregistrée le lendemain de la décision du tribunal.

D'après RSA, le cas de cette famille n'est pas isolé. Elle indique que plusieurs migrants arrivés fin septembre à Malakasa ne sont toujours pas enregistrés dans les registres grecs. Conséquence, ces personnes ne peuvent signer les autorisations nécessaires leur permettant d'être défendus par un avocat, *"en vue de revendiquer des droits fondamentaux tels que le contrôle judiciaire de leur détention, des conditions de vie dignes, des soins médicaux, ou le dépôt d'une demande d'asile"*. *"Les demandes répétées, écrites et orales, de personnes non enregistrées pour que leur signature soit certifiée par le centre restent à ce jour sans réponse"*, déplore RSA.

Amnesty partage son inquiétude sur des cas similaires dans le camp de Samos. *"Les retards dans les enregistrements semblent être le résultat d'un manque de personnel, d'une augmentation des arrivées et de défaillances dans les systèmes utilisés par les autorités"*, indique l'ONG, qui affirme aussi que *"l'extension systématique de la détention, de fait, est illégale"*. Cette structure, souvent présentée comme un modèle d'accueil en Europe, est actuellement *"en surcapacité"*. Toujours d'après Amnesty, certains occupants sont *"obligés de dormir sur du carton sans couverture"*, *"l'accès à l'eau reste limité et les conditions d'hygiène sont désastreuses"*. L'ONG réclame donc, comme à Malakasa, *"le réexamen de la détention à Samos et dans les autres centres grecs"*.

La Grèce compte 6 hotspots : des camps *"fermés"* – appelés RIC (Reception and identification center) – chargés d'enregistrer les nouveaux arrivants, et 28 autres camps *"ouverts"* où sont hébergés les migrants durant la procédure de leur demande d'asile. Amnesty exhorte par ailleurs l'Union européenne à *"clarifier l'état des procédures d'infraction contre la Grèce, afin de déterminer si les restrictions de liberté violent le droit de l'UE"*.

Depuis le début de l'année 2024, plus de 52 000 personnes sont arrivées en Grèce, dont 46 000 par voie maritime, d'après les chiffres de l'Organisation internationale pour les migrations. Dans le pays, le quotidien des migrants se dégrade d'année en année. Fin septembre 2024, plusieurs associations grecques dénonçaient l'arrêt des versements des allocations réservées aux demandeurs d'asile hébergés dans les camps du pays. Un état de fait qui plaçait ces exilés *"en situation d'otages"*, avait regretté le directeur du Conseil grec pour les réfugiés. *"La situation n'est pas catastrophique dans le sens où les migrants ne sont pas à la rue, ils ont un toit et reçoivent de la nourriture, avait-il nuancé. Mais le problème reste grave : car cette allocation leur sert surtout pour leur frais de transport. C'est loin d'être anecdotique : les camps en Grèce sont tous éloignés des zones urbaines"*, et donc des bureaux de l'administration. Et un rendez-vous manqué peut conduire à un dossier de régularisation rejeté.

Deux naufrages d'exilés au large de Samos et Lesbos font neuf morts, dont six mineurs

Lundi 25 novembre 2024, deux naufrages d'embarcations d'exilés ont provoqué la mort de neuf personnes, au large des îles grecques de Lesbos et Samos. **Huit migrants sont décédés** - deux femmes et six mineurs - près de Samos, ont annoncé les garde-côtes grecs. **Trente-neuf rescapés** - 15 hommes, sept femmes et 16 mineurs - ont été secourus et ramenés sur cette île proche de la Turquie, d'où partent de nombreux bateaux transportant des migrants en quête de l'Union européenne. Les opérations de sauvetage se poursuivent pour tenter de retrouver des survivants, mais sont rendues difficiles par les vents violents qui soufflent sur la zone. 50 personnes auraient été à bord du canot, et les autorités auraient été alertées par des appels et des mails de plusieurs ONG opérant dans la zone.

"Le naufrage de Samos, avec la perte de huit vies innocentes, dont six enfants, nous remplit de tristesse et de colère. Les garde-côtes ont secouru 39 personnes, mais les réseaux de passeurs (...) vont nous trouver contre eux, avec détermination, afin de les éliminer", a réagi le ministre des Migrations. Les garde-côtes helléniques publié mardi 26 novembre, un Soudanais de 20 ans, identifié comme le passeur qui transportait les exilés depuis la Turquie, a été arrêté. Les rescapés

ont de leur côté été pris en charge par la police puis transférés au camp fermé de Samos.

Lundi, le **corps d'un homme** a également été retrouvé par les garde-côtes sur l'île de Lesbos, un peu plus au nord de Samos, tandis que **26 exilés ont été secourus**. Les survivants de ce naufrage assurent qu'il n'y avait pas d'autres passagers sur l'embarcation, rapportent les autorités portuaires.

Depuis le début de l'année, la Grèce connaît une hausse de 25% du nombre d'arrivées d'exilés fuyant la guerre ou la pauvreté, et une augmentation de 30% des flux vers l'archipel du Dodécanèse - avec Rhodes comme île principale - et le sud-est de la mer Egée, selon les chiffres du ministère grec des Migrations fournis début novembre 2024. "*Le sud-est de la mer Égée et l'île de Rhodes connaissent actuellement une pression migratoire*", avait admis le ministre, qui assurait dans le même temps que cette hausse n'était pas vraiment liée aux conflits au Proche-Orient.

Malgré les courtes distances qui séparent la Turquie des îles grecques, les naufrages dans cette zone maritime sont récurrents et très meurtriers. Début novembre, 4 exilés ont péri au large de l'île de Rhodes. Fin octobre 2024, **deux migrants se sont noyés** près de Samos, quelque jours seulement après la disparition de quatre autres personnes - deux femmes et deux nourrissons - au large de l'île de Kos.

ITALIE

Prolongation de la suspension des accords Schengen

L'Italie a annoncé la prolongation de la suspension des accords Schengen avec la Slovaquie pour six mois supplémentaires. La mesure vise à prévenir l'infiltration de terroristes le long de la route des Balkans à l'approche de l'année jubilaire 2025, proclamée par l'Église catholique.

Cette décision a été communiquée par le ministre italien de l'Intérieur, à ses homologues slovène et croate. « Compte tenu de la dynamique persistante d'instabilité dans le scénario international actuel, nous avons partagé avec nos collègues cette préoccupation en raison du risque d'infiltration de terroristes dans les flux migratoires le long de la route des Balkans ». Les contrôles aux frontières ont commencé en octobre 2023, à la suite de l'attaque du Hamas en Israël le 7 octobre. Le ministre a assuré que « les mesures de contrôle aux frontières seront mises en œuvre de manière à causer le moins de perturbations possible aux citoyens des trois pays ».

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-8.pdf

Réduction des effectifs dans les centres albanais de Shengjin et Gjadër

Alors que la justice italienne a, une nouvelle fois, ordonné le retour en Italie des migrants envoyés en Albanie, les autorités de Rome ont commencé à réduire le nombre de personnels stationnés en Albanie. Officiellement, il s'agit d'un « remodelage », les effectifs des forces de l'ordre déployés en Albanie - policiers et agents pénitentiaires - vont être réduits de 50 personnes, alors que leur nombre n'a pas dépassé 220, au lieu de 295 prévus.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-8.pdf

Une militante kurde-iraniennne soupçonnée de trafic de migrants, attend son procès

Une militante kurde qui a fui la répression du régime iranien attend son jugement, prévu en Italie le 27 novembre 2024. Elle est soupçonnée de "*complicité d'aide à l'immigration irrégulière*", chef passible de six à seize ans de prison. Depuis près d'un an, elle crie son innocence : "Je n'ai rien fait de mal". La jeune femme de 28 ans a débarqué le 31 décembre 2023 en Calabre, à bord d'une embarcation de 77 passagers en provenance de Turquie. Elle a été interpellée dès le lendemain, sur la

base de deux témoignages l'accusant d'avoir organiser la traversée. Ceux-ci ont ensuite été démentis. Le capitaine du bateau de fortune l'a également blanchie. Mais elle a tout de même passé près de dix mois en prison. Son incarcération la plonge dans l'incompréhension : elle observe plusieurs grèves de la faim, notamment pour demander un interprète. Une autre militante féministe iranienne installée en Italie, l'a soutenu et se souvient de son état de détresse en prison: *"Je pouvais sentir ses côtes en la prenant dans mes bras. Elle me demandait constamment: 'Qu'est-ce que je fais ici?'"*. Remise en liberté le 22 octobre 2024, elle attend désormais son procès *"qui devrait définitivement l'innocenter"*. Elle espère ensuite rejoindre son frère en Allemagne.

Née en 1996 dans la province iranienne du Kurdistan, elle a étudié le théâtre et la sociologie. Elle a dénoncé la misogynie ambiante dans plusieurs articles écrits sous pseudonyme, puis réalisé un court-métrage avec des kolbars, ces Kurdes qui risquent leur vie en transportant des marchandises dans les montagnes séparant l'Iran de l'Irak, à défaut d'autres perspectives économiques.

L'ONG Hana, qui documente les atteintes aux droits humains dans sa région natale, a confirmé qu'elle était l'une de ses membres actives. *"J'étais toujours sous observation même lorsque j'étudiais à l'université"*, raconte-t-elle. *"En 2019, ils m'ont arrêtée puis relâchée, mais j'ai su qu'ils me suivaient et qu'ils m'avaient libérée pour avoir accès à mes contacts"*. Commence alors l'exil, avec son frère. Réfugiée à Erbil, dans le Kurdistan autonome d'Irak, elle devient journaliste et participe à l'organisation de manifestations du mouvement *"Femme, Vie, Liberté"*, après la mort d'une étudiante kurde arrêtée et tuée par la police des mœurs iranienne en septembre 2022. De nouvelles menaces la poussent à fuir en Turquie, d'où elle parvient à réunir l'argent nécessaire pour rejoindre l'Italie. Et où elle sera finalement arrêtée et placée en détention. *"Aucun d'entre nous ne souhaite quitter son pays et affronter tous ces dangers pour arriver jusqu'ici. J'ai dû quitter l'Iran non seulement pour rester en vie, mais aussi pour pouvoir continuer mon travail de militante"*.

Amnesty International et plusieurs personnalités politiques l'ont soutenu, elle qui a reçu la citoyenneté d'honneur de la commune de Riace en Calabre, la pointe de la Botte italienne. Son maire, également député européen, y a porté une politique d'accueil des migrants, dont une communauté kurde. Aux yeux des ONG et associations, la jeune militante est victime de la politique du gouvernement italien actuel, qui s'est engagé depuis son arrivée au pouvoir en 2022 à endiguer l'arrivée sur le territoire de migrants franchissant la Méditerranée. *"Trop souvent, il y a une impression que ces personnes qui étaient à bord d'embarcations transportant des migrants sont arrêtées pour montrer que la lutte contre la soi-disant immigration clandestine fonctionne"*, a estimé le porte-parole d'Amnesty International Italia.

Plusieurs procès similaires de personnes migrantes soupçonnées d'avoir joué un rôle de passeur sont toujours en cours en Italie, comme celui d'une Iranienne arrivée en Italie avec son fils fin 2023, fuyant *"la violence de son compagnon et du régime iranien"*, selon Amnesty International.

Des accusations semblables ont également été prononcées en Grèce. Début 2023, dans la prison de l'île de Chios, des migrants syriens purgeaient des peines après avoir été considérés comme des passeurs par la justice grecque. Certains avaient écopé de 20 ans de prison et disaient ne pas comprendre ces condamnations. *"Il suffit de mettre la main sur la barre pour être reconnu coupable"*, avait affirmé l'avocat de ces prisonniers. Pour la justice grecque, *"cela n'a pas d'importance si c'était votre intention depuis le départ ou non, ou si vous avez tiré profit de cette activité. C'est une loi absurde et il faut que cela change. Tout cela sert à effrayer les gens pour ne pas qu'ils tentent ces traversées"*. Depuis le début de l'année, plus de 44 000 personnes ont débarqué en Grèce après une traversée de la mer Égée.

PAYS-BAS

Les Pays-Bas réintroduisent des contrôles aux frontières

La ministre néerlandaise des Migrations a annoncé, lundi 11 novembre 2024, la réintroduction des contrôles aux frontières aux Pays-Bas : "*Il est temps de s'attaquer concrètement à l'immigration irrégulière et au trafic de migrants*". À partir du 9 décembre 2024, des agents de la police royale et une partie de l'armée néerlandaise seront postés aux frontières terrestres du pays. Aucun financement particulier ni effectifs supplémentaires n'ont été prévus pour ces contrôles. Ces derniers s'appliqueront donc "*dans le cadre des capacités existantes*", ajoute la ministre. Des vérifications d'identité seront aussi pratiquées dans les aéroports, sur les vols pour lesquels "*il existe un risque de migration irrégulière ou de criminalité transfrontalière*".

La mesure est conforme à la législation de l'Union européenne (UE), qui exige des États membres d'informer Bruxelles quatre semaines avant de restreindre la liberté de circulation. Selon la loi européenne, les États membres sont autorisés à réintroduire temporairement des contrôles aux frontières intérieures de l'UE en cas de menace grave, par exemple pour la sécurité intérieure. Elle précise toutefois que les contrôles aux frontières ne doivent être appliqués qu'en dernier recours, dans des situations exceptionnelles, et qu'ils doivent être limités dans le temps.

La ministre est membre du Parti pour la liberté (PVV), d'extrême droite, qui dirige la coalition quadripartite au pouvoir. Au printemps 2024, elle n'avait pas mâché ses mots pour parler de l'immigration souhaitant "*rendre les Pays-Bas aussi peu attrayants que possible pour les demandeurs d'asile*". Fin octobre 2024, la coalition, dont elle fait partie, a détaillé de nouvelles mesures très contraignantes pour les demandeurs d'asile et les réfugiés, dont la réintroduction des contrôles aux frontières du pays. La possibilité d'expulser des demandeurs d'asile syriens vers leurs pays d'origine, en déclarant certaines parties de la Syrie comme "*zone sûres*", ou la réduction du titre de séjour (visa temporaire) de cinq ans à trois ans "*en accord avec les pays voisins*", font aussi partie des propositions.

À noter tout de même que ces deux dernières mesures doivent encore être approuvées à la fois par la chambre basse et la chambre haute du parlement de La Haye.

Le gouvernement néerlandais a cependant reculé face à la volonté du chef du PVV de déclarer une "*crise de l'asile*" aux Pays-Bas, ce qui aurait déclenché une loi d'urgence qui aurait permis de faire passer des mesures sans que le parlement n'ait à les approuver au préalable. Une "*crise de l'asile*" aurait concrètement permis aux Pays-Bas d'abroger la "*loi sur la distribution*" qui oblige les municipalités à créer des places d'accueil pour demandeurs d'asile ou encore de durcir les règles sur le regroupement familial.

À l'instar des autres pays européens, les demandeurs d'asile sont en légère augmentation aux Pays-Bas. Selon Eurostat, un peu plus de 38 000 personnes ont déposé un dossier de protection internationale, contre 35 000 l'année précédente, et 24 000 en 2021.

EUROPE

MONTENEGRO

Baisse du nombre des passages illégaux

25 novembre - 19h25 :

Au cours des dix premiers mois de 2024, 2731 migrants clandestins ont été recensés au Monténégro, principalement originaires de Syrie, du Pakistan et d'Afghanistan, ce qui représente une baisse de 45% par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'expliquerait par les évolutions constantes de la Route des Balkans, mais aussi par l'implication, depuis janvier 2024, de l'agence

européenne Frontex sur les frontières du Monténégro et au centre d'accueil temporaire de Božaj, près de la frontière albanaise. « Actuellement, nous disposons d'une équipe dédiée de 64 agents et personnel spécialisé au Monténégro, équipés des derniers outils et ressources pour soutenir les autorités nationales dans la gestion de la frontière », explique Frontex. La surveillance est exercée sur une longueur de 840 km le long des frontières nationales du Monténégro, dont 571 sur terre et 269 sur l'eau, à 29 postes frontaliers permanents, un saisonnier et un temporaire.

file:///C:/Users/miche/Downloads/article_43123-9.pdf

ROYAUME-UNI

Bibby Stockholm : les derniers demandeurs d'asile quittent le navire britannique

Les derniers demandeurs d'asile hébergés sur le Bibby Stockholm, ce navire-caserne amarré à Portland au Royaume-Uni, en sont définitivement partis mardi 26 novembre 2024. Les membres de l'équipage devraient, eux, quitter le navire mercredi 27 novembre 2024.

Ce navire de trois étages et de 93 mètres de long était doté de plus de 200 cabines, pouvant accueillir jusqu'à 500 demandeurs d'asile dans l'attente du traitement de leur dossier. Fin octobre 2024, environ 300 demandeurs d'asile étaient déjà évacués. Il n'en restait plus qu'une centaine, et seulement huit mardi 26 novembre. Le dernier jour au port du bateau est fixé au 8 janvier 2025. Il sera rendu à sa compagnie d'appartenance, le groupe Bibby Marine. Les logements désormais vides vont être démantelés. D'après les autorités locales, les derniers hommes déplacés du Bibby Stockholm vont rejoindre des centres d'autres régions, notamment Cardiff et Wolverhampton. Ces "*hommes sont emmenés individuellement en taxi vers leur nouveau logement dans le pays, où ils restent trois ou quatre semaines, jusqu'à ce qu'une décision sur leur statut soit prise*". La majorité des demandeurs d'asile évacués ont aujourd'hui obtenu l'asile, d'après le Home Office.

Un député travailliste local du South Dorset, s'est félicité de la fin définitive de ce qu'il qualifie de "*gadget coûteux et inapplicable*". En un an et demi d'utilisation, le Bibby Stockholm, "*prison flottante*" aux yeux de ses détracteurs, n'a cessé d'être sous le feu des critiques. De nombreuses manifestations ont eu lieu de la part des demandeurs d'asile et de leurs soutiens à l'extérieur pour dénoncer les conditions d'hébergement. Un ancien occupant avait ainsi décrit son quotidien : "*Nous avions l'impression d'être surveillés en permanence, d'être fouillés, mais aussi de ne pas être traités comme des adultes, avec un couvre-feu et l'impossibilité de sortir quand nous le souhaitions. J'avais parfois l'impression d'être un animal de zoo.*"

La prolongation du contrat du navire en 2025 aurait coûté plus de 20 millions de livres sterling (près de 24 millions d'euros), et 7,7 milliards de livres sterling (plus de neuf milliards d'euros) sur 10 ans. Le Home Office avait alors déclaré que la fermeture s'inscrivait dans un engagement à "*résorber les retards*" dans le traitement des demandes d'asile et à "*réparer notre système d'asile*".

86 000 premières demandes d'asile étaient encore en attente au printemps 2024. C'est certes mieux qu'à la même période en 2023 (134 000 dossiers en attente), mais cela reste quatre fois plus élevé que le rythme d'avant-Covid en 2018 (23 000 dossiers en attente).

Des ONG alertent sur la forte hausse du nombre de réfugiés sans abri

Entre avril 2023 et mars 2024, 1 941 personnes ayant obtenu le statut de réfugié au Royaume-Uni ont été hébergées par des associations, contre 977 un an plus tôt, révèle, jeudi 14 novembre 2024, dans son rapport annuel le réseau "No Accomodation" (pas de logement), qui regroupe plus d'une centaine d'organisations. Soit le "*nombre le plus élevé jamais enregistré*", insistent les humanitaires. Cette hausse du nombre de personnes sans abri s'explique, selon le réseau d'ONG, par "*une augmentation significative*" du nombre de réfugiés contraints de quitter rapidement les centres d'hébergement pour demandeurs d'asile, en conséquence de "*la volonté du précédent*"

gouvernement conservateur de résorber l'arriéré" de dossiers en cours de traitement, dans un système débordé.

Selon les dernières statistiques du parlement britannique, 86 000 premières demandes d'asile étaient encore en attente au printemps 2024. C'est certes mieux qu'à la même période en 2023 (134 000 dossiers en attente), mais cela reste quatre fois plus élevé que le rythme d'avant-Covid en 2018 (23 000 dossiers en attente).

Par ailleurs, à l'été 2023, l'ancien gouvernement avait diminué le délai accordé aux demandeurs d'asile qui obtiennent leur statut de réfugié pour quitter leur hébergement (hôtel, centre...) et trouver un logement. De 27 jours, il est passé à seulement sept. À l'époque, cette mesure avait déjà scandalisé les humanitaires, qui s'inquiétaient d'une hausse des personnes à la rue. Cette évolution plonge les exilés *"dans la misère et l'errance, au lieu de recevoir le soutien et la protection auxquels ils ont droit"*, exposaient les associations dans un courrier adressé le 5 septembre 2023 à la ministre de l'Intérieur et au secrétaire d'État au logement.

Un an plus tard, le constat est donc sans appel : la proportion de réfugiés parmi les personnes prises en charge par le réseau "No accomodation" est passée de 26% à 47% en un an. Pour adapter leur aide, les organisations membres de "No Accomodation" expliquent avoir dû ouvrir de nouveaux refuges de nuit, et distribuer des sacs de couchage ou des tentes aux personnes qui ne pouvaient être hébergées faute de place, dans un pays qui connaît plus largement une crise du logement. Plus de 4 150 personnes n'ont ainsi pas pu être accueillies, un chiffre en hausse de 83% sur un an, selon le réseau, qui précise qu'il s'agit sans doute d'une *"sous-estimation importante"* du réel niveau d'individus ayant besoin d'être hébergés. *"Notre rapport montre que des milliers de personnes sont poussées chaque année inutilement vers la misère et le sans-abrisme dans leur parcours à travers le système d'asile et d'immigration"*, a dénoncé la directrice de No Accomodation. Les organisations estiment que cette situation *"d'urgence"* est une des conséquences des *"politiques hostiles du (précédent) gouvernement en matière d'asile et d'immigration"*, qui *"laissent des milliers de réfugiés et de migrants sans endroit sûr et stable où vivre"*.

L'utilisation de l'intelligence artificielle pour trier les migrants inquiète les ONG

Le groupe militant Privacy International révèle ses inquiétudes concernant un logiciel en particulier, appelé IPIC pour *"Identification et Priorisation des Affaires d'Immigration"*. Son but est de faciliter la prise de décision concernant les migrants et les demandeurs d'asile susceptibles d'être expulsés, en analysant des dizaines de données comme l'état de santé, l'ethnicité ou le dossier judiciaire. Le programme digère toutes ces informations et émet une recommandation au sujet de l'individu, en faveur ou non de son expulsion. Le gouvernement britannique aurait commencé à utiliser IPIC vers 2019-2020, et il fait face dès lors à un amoncellement de demandes. La technologie est souvent présentée dans ce contexte comme la solution à des délais qui ne font que rallonger et pèsent sur les finances publiques.

Les organisations de défense des droits y voient plusieurs problèmes, comme la confidentialité des données récoltées, en particulier celles qui touchent à la santé. Ensuite et surtout, elles dénoncent un manque de transparence. Privacy International a mis plus d'un an à obtenir des informations, un droit pourtant inscrit dans la loi au Royaume-Uni. L'ONG s'inquiète de la manière dont ces informations sont utilisées. Un exemple sur la santé : l'ancien ministre conservateur de l'Intérieur, estimait que certains demandeurs d'asile faisaient semblant d'avoir des idées suicidaires pour influencer la décision en leur faveur. Se pose alors la question : l'algorithme peut-il être modifié suivant les positions du gouvernement ?

Les associations s'indignent notamment que des décisions aussi importantes, qui

concernent la vie de plus de 40 000 personnes, dépendent autant de la technologie. Des études ont déjà montré que les outils d'analyse présentent des biais discriminatoires similaires à ceux qui existent dans la société. En plus, des erreurs ont pu être constatées, notamment sur l'identité des personnes.

Officiellement, l'algorithme émet une recommandation qui doit faciliter le travail des officiers de l'immigration. Dans les faits, ces derniers font face à un nombre de demandes très élevé et n'ont pas toujours les moyens de les traiter en profondeur. Bien sûr, il est possible de rejeter la recommandation, mais le logiciel réclame alors une justification détaillée.

En bref, il est beaucoup plus simple pour les employés du ministère de suivre les recommandations du logiciel. Or, les demandeurs d'asile ne sont pas toujours avertis que la technologie a été utilisée, limitant ainsi leurs possibilités de recours. Le gouvernement n'a pour l'instant pas souhaité réagir.

SUISSE

La Suisse condamnée par la CEDH pour avoir voulu expulser un Iranien homosexuel

La Suisse a été épinglée mardi 12 novembre 2024 par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour avoir voulu expulser dans son pays un ressortissant iranien homosexuel. Le jeune homme de 34 ans, habitant à Zurich, avait vu sa demande d'asile refusée en 2019 par le secrétariat d'État aux Migrations (SEM), puis par le tribunal administratif fédéral. Les autorités avaient alors estimé que cet individu "*ne courrait aucun risque en cas d'expulsion vers l'Iran s'il continuait à y mener sa vie privée de façon discrète*", rappelle la CEDH. Le jeune homme avait pourtant expliqué qu'il avait dû fuir son pays après que sa famille a appris son homosexualité - considéré comme un crime en Iran et passible de la peine de mort. Il avait raconté qu'il avait été insulté et battu par des membres de son cercle familial en raison de son orientation sexuelle. Mais la Suisse avait jugé que ce témoignage n'était pas crédible. Effrayé à l'idée d'être renvoyé chez lui, cet Iranien a fait appel à la CEDH qui a suspendu son expulsion en novembre 2022 en attendant le verdict de Strasbourg. Selon le jeune homme, en rentrant chez lui il s'exposait à une arrestation et risquait de subir des violences voire d'être tué par les autorités ou sa famille. Il a en outre fait valoir "*que les autorités suisses n'avaient pas procédé à une évaluation complète des risques liés à son expulsion vers un pays où l'homophobie et la discrimination à l'égard des personnes LGBT sont monnaie courante*", explique la Cour.

Dans sa décision mardi, la CEDH lui a donc donné raison, estimant qu'il s'exposait à des "*traitements inhumains*" en Iran. Elle a ainsi condamné la Suisse à lui verser 7 000 euros pour le dommage moral subi et ses frais de justice.

AFRIQUE

EGYPTE

Une loi sur les réfugiés adoptée par le Parlement

L'arrivée massive au cours des deux dernières années de soudanais fuyant la guerre civile a poussé les autorités égyptiennes à élaborer une loi. Un afflux dont le volume est sans précédent sur une aussi courte période de temps. Amnesty International s'était indigné en juin 2024 des arrestations arbitraires et à des expulsions massives. La nouvelle loi crée une commission qui sera chargée d'examiner le droit ou pas du requérant au statut de réfugié. Un statut qui permet de travailler et ouvre l'accès à l'enseignement et aux soins même s'il n'est pas clair s'ils seront totalement gratuits. Jusqu'alors, les étrangers pouvaient être expulsés à tout moment. Cela reste possible si le réfugié viole

la loi.

Selon les autorités plus de 9 millions d'étrangers venant de 133 pays vivent sur le sol égyptien. Une partie d'entre eux ont régularisé leur situation par des titres de séjour longue durée ou des permis de travail. Toutefois la majorité, venant de pays arabes et africains, vit d'expédients et travaille au noir. Une situation qui, selon le Premier ministre, coûte annuellement 10 milliards de dollars à l'Égypte.

GHANA

Les réfugiés ivoiriens, privés de droits, sont plongés dans la précarité

Des centaines d'Ivoiriens ont établi domicile après avoir fui, en 2011 pour la plupart, les violences causées par la crise électorale. Beaucoup y ont créé leurs commerces, poursuivi des études ou même fondé une famille. Pas question pour eux donc de rentrer en Côte d'Ivoire. Ainsi une Ivoirienne, qui a fui son pays lors de la crise électorale de 2011, a pour seul papier sa carte de réfugiée. Un document qui, malgré la cessation officielle de leur statut fin 2022, est toujours censé lui garantir les mêmes droits qu'un citoyen ghanéen, selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Mais elle affirme qu'il n'en est rien : *"Avec ça, on nous donne seulement du papier hygiénique et du savon, c'est tout. Tu es malade, tu te soignes toi-même. Il n'y a pas de travail, nous n'avons aucun document qui nous permet de travailler dans la société."* Elle a trouvé refuge avec ses sept enfants et petits-enfants dans un lieu sans fenêtres, des parpaings apparents, des parois humides. *"Ce n'est vraiment pas facile, la souffrance continue"*.

Ils sont environ 500 Ivoiriens à avoir demandé un permis de séjour sur le sol ghanéen. Des documents normalement garantis par un accord signé entre l'ONU et le Ghana. Sauf qu'aujourd'hui, les anciens réfugiés attendent toujours, alors que leurs passeports ont bel et bien été transmis par la Côte d'Ivoire aux autorités ghanéennes en mars 2023.

De quoi provoquer l'incompréhension et la colère le président de l'association des Ivoiriens intégrés au Ghana : *"Quand les passeports ont été remis au Ghana refugee board [Bureau ghanéen des réfugiés], il y a eu une cérémonie. Après qu'ils ont pris nos informations biométriques, nous n'avons plus entendu parler du Ghana refugee board, ni du service d'immigration. Nous ne pouvons ni travailler, ni faire autre chose... Nous sommes dans une situation de précarité totale, parce que le Ghana refuse de signer nos passeports et de nous fournir une 'Non-citizen card'."*

Cette situation, le Bureau ghanéen des réfugiés ne l'ignore pas. Mais selon son secrétaire exécutif, ce délai s'explique par le caractère inédit de la démarche : *"Nous sommes tout autant pressés de fournir les papiers nécessaires. Mais malheureusement, puisque c'est la première que nous faisons cela, il n'existe pas de procédure. Il a fallu que l'on saute des étapes tout en s'assurant que nous étions dans le cadre de la loi. Et c'est cela qui prend beaucoup de temps."* Aucune date n'a, à ce jour, été annoncée quant à la délivrance de ces titres. Sans réponse rapide des autorités, l'association des Ivoiriens intégrés au Ghana prévoit très prochainement de manifester.

MADAGASCAR

Deux bateaux de migrants somaliens retrouvés à la dérive près de Nosy Be

Des pêcheurs ont découvert deux bateaux en difficulté vendredi 22 novembre 2024 au large de Nosy Iranja et Nosy Be, au nord-ouest de Madagascar. Victimes de pannes de moteur, les deux embarcations se sont perdues en mer après avoir quitté les côtes somaliennes le 2 novembre 2024. Selon l'agence malgache chargée de la sécurité maritime, cette traversée de plus de 1000 km a coûté la vie à 22 passagers, mais 48 personnes ont survécu à la traversée, cinq femmes sont mortes d'épuisement après avoir été secourues. Les survivants, tous transférés à Nosy Be pour des examens médicaux, ont expliqué à la gendarmerie qu'ils voulaient rejoindre l'île de Mayotte.

Une filière d'immigration clandestine a vu le jour ces dernières années vers ce département français depuis la Somalie, un pays en proie à l'insurrection des islamistes shebabs. En 2023, 121 Somaliens ont déposé une demande d'asile à Mayotte selon l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. Trois fois plus qu'en 2022. Une tendance à la hausse qui se poursuit en 2024, d'après un rapport de l'association de soutien aux demandeurs d'asile Solidarité Mayotte.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241124-madagascar-deux-bateaux-de-migrants-somaliens-retrouv%C3%A9s-%C3%A0-la-d%C3%A9rive-pr%C3%A8s-de-nosy-be>

MAROC

Le renforcement des contrôles au large du Maroc ont réduit les tentatives de traversées par ce passage. Mais malgré les forces déployées en nombre sur le littoral, de nombreux candidats à l'exil, dont des Marocains, tentent toujours d'atteindre les Canaries depuis le sud du royaume à bord d'embarcations pneumatiques. La plupart fuit le manque de perspectives dans leur pays. Selon les statistiques du royaume, le taux de chômage des 15-24 ans s'élevait à 39,5% au troisième trimestre 2024, en hausse de 1,3 point. Celui des jeunes diplômés de l'enseignement secondaire est également élevé, à 24,9%. L'inflation complique également le quotidien des Marocains. Poussée par un net rebond des prix du carburant (+42%) et de l'alimentaire (+18,2%), elle a atteint 9,4% au premier trimestre de 2023 contre 4% à la même période en 2022, soit son plus haut niveau depuis 30 ans.

À cause de cette situation économique difficile, 35 % des marocains pensent à s'exiler, d'après un sondage de l'institut Arab Barometer publié le 7 juin 2024. Et plus de la moitié (53 %) d'entre eux ont déclaré qu'ils le feraient "*même s'ils ne disposaient pas des documents requis pour le faire*". C'est-à-dire immigrer illégalement.

NIGER

A Dirkou, une situation humanitaire alarmante de centaines de personnes

Des tapis sont étalés sur le sable devant les murs d'enceinte du centre de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Dirkou, dans l'est du Niger. Des jerricans sont disposés ici et là. Des hommes, des femmes et de nombreux enfants vivent là, dans une immense précarité depuis plusieurs semaines. "*Certains sont même là depuis trois mois*", alerte le coordinateur de la plateforme Alarmephone Sahara au Niger. "*Une grande partie de ces personnes sont originaires du Nigeria (des villes et régions de Kano, Kassina et Maiduguri) [et] ont fui Boko Haram, précise Alarmephone Sahara. D'autres sont originaires du Tchad et du Soudan. La majorité d'entre eux étaient auparavant en Libye.*"

L'organisation qui fait de la veille sur la situation des migrants dans le désert du Sahara a lancé un appel en fin de semaine dernière à venir en aide à ces personnes. Car, si les habitants de la ville permettent aux exilés d'accéder aux robinets qui d'eau potable, ils manquent cruellement de nourriture, de produits d'hygiène et de couvertures. Pour tenter de survivre, certains exilés de ce campement improvisé s'adonnent à la mendicité et à la prostitution.

Selon l'organisation, ces personnes souhaiteraient désormais retourner dans leur pays. Mais, les transferts sont actuellement au point mort. Le centre de l'OIM ne comporte qu'une trentaine de places d'hébergement et est déjà plein. "*Tant qu'un transfert n'est pas fait de Dirkou à Agadez, où le centre est plus grand et les services plus complets, nous ne pouvons pas libérer de l'espace pour accueillir de nouvelles personnes*", a indiqué l'OIM. Or, à Agadez aussi - comme à Arlit et Assamaka - les migrants en transit qui cherchent à rentrer dans leur pays se plaignent du blocage de la situation. Depuis la crise sanitaire liée au Covid-19, les transferts ont été ralentis. De manière générale, l'OIM est tributaire des processus imposés par les États d'origine pour délivrer les laissez-passer. Chaque

nouvelle exigence de ces derniers - entretiens en vidéoconférence avec le migrant, vaccination Covid, formulaires rébarbatifs, etc. - entraîne un peu plus de retard pour les migrants originaires de ces pays.

Dans le cas du Nigeria, la situation sécuritaire dans le nord du pays complique encore la donne. Par ailleurs, les formalités à remplir pour rapatrier les ressortissants nigériens sont également plus compliquées que pour d'autres nationalités, avec de nombreuses données à collecter pour une plateforme gérée par un prestataire extérieur.

À Dirkou, Alarmephone Sahara s'inquiète aussi de l'arrivée de l'hiver. Dans cette zone désertique, la température peut descendre très bas la nuit. *"Entre minuit et 5h du matin, la température peut descendre jusqu'à 5 degrés. Le jour la température est d'environ 23 à 28 degrés s'il n'y a pas de vent. Donc les personnes ont besoin de toute urgence de couvertures et de matelas. Les enfants risquent d'attraper des maladies"*. D'autant plus que la situation pourrait se reproduire si les départs de migrants depuis la Libye augmentent. Un blocage similaire s'était déjà produit en juillet 2024 lorsque 460 personnes avaient été expulsées de Libye vers le Niger et s'étaient retrouvées, elles aussi, bloquées à Dirkou, le temps de leur transfert.

Les allers et venues des migrants se sont intensifiées au Niger depuis que la junte au pouvoir a annulé la criminalisation des passeurs en novembre 2023. Adoptée en 2015 sous pression de l'Union européenne (UE), le texte prévoyait des peines d'emprisonnement allant de cinq à dix ans et des amendes d'un à cinq millions de francs CFA (entre 1 500 et 7 600 euros) pour les trafiquants. Cette loi avait fait du pays africain un partenaire stratégique pour l'UE qui cherche à tout prix à contenir les flux migratoires. Mais avec l'arrivée au pouvoir de la junte militaire à la suite d'un coup d'État en juillet 2023, le partenariat s'est rompu.

Depuis, à Agadez, grande plaque tournante des routes migratoires ouest-africaines et subsahariennes, le business des passeurs a bien redémarré. Et la ville de Dirkou est partie prenante de cette activité. Mais les personnes exilées quittent de plus en plus la Libye. *"Certaines rapportent que la situation n'est plus comme le passé, qu'il n'y a plus vraiment de possibilité d'emplois et que la chasse aux migrants s'est aggravée"*. Une situation économique défavorable aux exilés qui s'ajoute aux dangers d'être enlevés, violentés et emprisonnés en Libye, très régulièrement dénoncés par les ONG.

SENEGAL

918 migrants ont été interceptés au large du Sénégal en un mois

La Marine nationale sénégalaise a indiqué, lundi 18 novembre 2024, avoir intercepté 119 migrants irréguliers en mer. L'opération menée au large de Djiffer (ouest), non loin du delta du Saloum, porte à 918 le nombre de migrants stoppés ou secourus en un mois, selon les informations fournies par la Marine après cinq interventions distinctes. Au moins trois de ces interventions ont eu lieu près du delta du Saloum. Elles concernaient notamment une pirogue partie des îles du Saloum avec 230 migrants dans la nuit du 26 au 27 octobre 2024. Même choses, deux jours plus tard, avec cette fois-ci, une pirogue de 183 migrants. Formé par les bras de trois fleuves et inscrit au patrimoine de l'Humanité, cet espace comprend d'innombrables canaux, îles et îlots et des mangroves qui en rendent l'accès difficile autrement qu'en bateau.

Le Sénégal est l'un des principaux points de départ pour les milliers d'Africains qui, depuis des années tentent de gagner l'Europe, principalement via l'archipel espagnol des Canaries, à bord d'embarcations surchargées et souvent vétustes. Des milliers de personnes sont mortes sur cette route ces dernières années.

Le président sénégalais, élu en mars 2024 et confronté à son tour à la succession des drames de la migration clandestine, a promis une *"traque sans répit"* du trafic de migrants, et assuré

que le gouvernement travaillait "d'arrache-pied" à des politiques contre le chômage des jeunes. Pour le soutenir dans sa tâche, Dakar peut compter sur l'Union européenne qui le 16 octobre 2024 a annoncé une aide de 30 millions d'euros pour "*Prévenir les départs irréguliers et à sauver des vies sénégalaises*", avait déclaré la commissaire européenne aux partenariats internationaux, à Dakar. Concrètement, les fonds doivent être utilisés pour aider les autorités sénégalaises à secourir les migrants en danger et à lutter contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, avait-elle ajouté. Ils serviront également à sensibiliser la population aux dangers de la migration clandestine, avait-elle ajouté. "*Notre principal message, c'est que nous ne voulons plus voir de tragédies en mer*".

TCHAD

Des réfugiées soudanaises au Tchad accusent des humanitaires et des forces locales d'abus sexuels

Environ 90% des réfugiés présents dans les camps de l'est du Tchad sont des enfants et des femmes. Plus de la moitié d'entre elles sont arrivées seules. Avant de fuir le Soudan elles ont pour la plupart déjà « *subi des violences, y compris des viols. Alors, il faut empêcher cela au Tchad* », explique la présidente de la Ligue tchadienne des droits des femmes. Or, dans les camps, les réfugiées subiraient des « *relations sexuelles forcées pour survivre* », des « *exploitations sexuelles en échange d'argent* » ou d'accès à l'assistance ou aux soins « *au sein même des camps* ». D'autres témoignages font état d'enfants issus de ces rapports sexuels non consentis.

Les faits rapportés impliquent aussi bien des humanitaires affiliés aux Nations unies que de forces de sécurité tchadiennes. Les Nations unies au Tchad se disent attristées d'apprendre que ces allégations pèsent sur leurs équipes. Elles prônent « *une politique de zéro tolérance* » face à toute « *exploitation sexuelle et abus* ». La coordinatrice humanitaire par intérim des Nations unies au Tchad, et présidente de l'Agence des Nations unies en charge des questions de santé sexuelle et reproductive, assure disposer « *d'un mécanisme de prévention solide (...) de centres intégrés où nous recevons les femmes victimes de violences et où nous les assistons, nous apportons même un soutien judiciaire afin qu'elles puissent intenter une action en justice contre l'agresseur* », et affirme qu'un « *processus d'enquête* » est lancé. Elle ne souhaite toutefois pas répondre lorsque on lui demande si cette enquête a déjà permis d'identifier des agences ou des ONG dont les membres auraient participé à ces actes.

Si l'enquête démontre qu'il y a eu exploitation et abus sexuels, les sanctions pourraient aller de la cessation de service à des mesures plus graves, en fonction du « *pays d'origine* » des travailleurs et de la « *gravité des actes* ». Selon la responsable, ces actes sont constatés « *partout dans le monde et pas seulement avec le personnel de l'ONU, c'est le cas avec d'autres acteurs humanitaires ou des agents de sécurité étatiques* ». Ces cas ne sont qu'une facette supplémentaire de la situation dramatique dans les camps de réfugiés. Agressions sexuelles, famines, manque d'infrastructures et de services adaptés, le gouvernement tchadien et les organismes présents dans les camps s'alarment. Le gouvernement tchadien n'a pas souhaité réagir. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés n'a par ailleurs reçu que 11% des 214 millions de dollars nécessaires en 2024 pour faire face à la crise.

<https://www.rfi.fr/afrique/20241127-des-r%C3%A9fugi%C3%A9es-soudanaises-au-tchad-accusent-des-humanitaires-et-des-forces-locales-d-abus-sexuels>

TUNISIE

arrestation de plusieurs membres d'une ONG d'aide aux migrants

Connu pour son action dans le sud de la Tunisie, le dirigeant d'une association d'aide aux migrants, a été interpellé puis transféré au pôle antiterroriste cette semaine, a indiqué samedi 16 novembre 2024 le porte-parole du Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES). Le transfert de l'enquête au pôle antiterroriste est "*un signal dangereux, car c'est la première fois que les autorités l'utilisent pour des associations spécialisées dans la question migratoire*".

Fondateur des Enfants de la lune, à Médenine, le Tunisien d'origine tchadienne, a été interpellé le 12 novembre 2024 en compagnie de la secrétaire générale et de la trésorière de son association. Deux agents d'une banque qui hébergeait les comptes de l'ONG sont également en garde à vue. Proche du pouvoir, le journal La Presse indique que *"cinq activistes opérant pour le compte d'une association à Médenine ont été placés en garde à vue afin d'être déférés devant le pôle judiciaire de lutte contre le terrorisme [...]".* Entre 2019 et 2023, cette association aurait reçu des fonds de l'étranger pour aider des migrants subsahariens à entrer illégalement sur le sol tunisien", assure encore le quotidien.

Selon un essayiste, auteur de l'ouvrage « Notre Ami Kaïs Saïed » qui vient de paraître aux éditions Riveneuve, le dirigeant se savait menacé. *"Depuis des mois, il recevait des visites des autorités et de la police. D'autres dirigeants et dirigeantes d'associations d'aide aux migrants qui se trouvent aujourd'hui en prison ont par ailleurs été arrêtés dans des conditions assez similaires. Comme ils sont incarcérés depuis des mois sans avoir été jugés, que l'instruction de leur dossier durent très longtemps et que la justice n'est plus du tout indépendante [en Tunisie], je ne suis pas très optimiste pour lui. Il est un bouc émissaire idéal pour les autorités."*

Composé de plusieurs ONG, un comité de suivi pour lutter contre la criminalisation des politiques de solidarité a lancé un appel à soutenir le dirigeant, estimant que *"son seul crime était d'être solidaire avec les enfants migrants et réfugiés dans la région de Médenine"*. On dénonce *"une nouvelle vague de répression plus dure"* des militants d'aide aux migrants, après une première série d'arrestations en mai dernier ayant visé au moins trois organisations : l'association Mmemyt, d'une militante anti-raciste, ainsi que Terre d'Asile et le Conseil tunisien pour les réfugiés. Il s'agit d'*"un message à tous les acteurs qui travaillent dans la solidarité avec les migrants"*.

En février 2023, le président tunisien avait dénoncé, dans un discours, l'arrivée dans le pays de *"hordes de migrants clandestins d'Afrique subsaharienne"* dans le cadre d'un *"plan criminel pour changer la composition démographique"* du pays. La Tunisie, dont les côtes sont situées à certains endroits à moins de 150 km de l'Italie, est l'un des principaux points de départ en Afrique du Nord pour les migrants subsahariens, qui tentent chaque année la périlleuse traversée de la Méditerranée.

<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241116-tunisie-arrestation-de-plusieurs-membres-d-une-ong-d-aide-aux-migrants>

"Les prisons sont remplies de migrants subsahariens" condamnés pour "séjour irrégulier"

Un peu plus d'un mois après la réélection du président sortant, avec 90 % des voix, la criminalisation des migrants en Tunisie a pris une nouvelle tournure. Les Noirs vivant dans le pays ne risquent plus seulement d'être abandonné dans le désert, à la frontière algérienne ou libyenne, après une interpellation. Ils encourent désormais des peines de prison ferme, aux côtés de détenus tunisiens de droit commun.

Un Guinéen de 23 ans sort tout juste du centre de détention de Mornaguia, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Tunis. Il a été arrêté le 30 octobre 2024 dans une rue de la capitale tunisienne. *"J'attendais un taxi pour rentrer chez moi quand des policiers m'ont interpellé"*. De même, un Ivoirien de 43 ans, le 20 octobre 2024, a été arrêté par trois policiers en civil, dans l'entreprise de menuiserie pour laquelle il travaille au noir à Tunis, puis l'ont envoyé en prison.

"Ce genre d'arrestations suivies d'une période d'incarcération, ce n'est pas nouveau. Mais ces derniers temps, c'est récurrent", assure le secrétaire fédéral de la Fédération des Ivoiriens en Tunisie (Faci), qui reçoit régulièrement des témoignages de migrants sortis de détention. *"Les exilés sont arrêtés dans la rue, les transports en commun ou les gares... À Sousse, Sfax ou Tunis. Cela se passe dans tout le pays"*. *"En ce moment, c'est une véritable chasse à l'homme"*. *"Les policiers ciblent des quartiers où vivent les Subsahariens [comme le quartier Ariana, à Tunis] et procèdent à des rafles. Plusieurs de mes amis ont vécu la même mésaventure que moi et certains ont été envoyés en prison deux ou trois fois"*, signale le Guinéen. Quelques-uns parviennent à éviter une interpellation

en échange d'un pot-de-vin. Un demandeur d'asile en Tunisie, a aidé plusieurs personnes à échapper à la prison. *"L'autre jour, j'ai donné 100 dinars [près de 30 euros] à un policier en civil pour qu'il laisse mon ami. Le lendemain, j'ai fait la même chose avec deux femmes de mon quartier, pour la même somme"*, raconte un Ivoirien.

Pour les moins chanceux, le processus reste toujours le même : les migrants interpellés sans titre de séjour sont envoyés quelques heures au poste de police, puis à la prison de Bouchoucha. Cette *"maison d'arrêt, où sont regroupées les personnes placées en garde à vue à Tunis, est souvent présentée comme le pire lieu de détention de Tunisie"*, selon l'ONG Avocats sans frontières. Les personnes ne passent que quelques jours dans cette prison, où s'entassent 60 à 70 prisonniers par cellule, avant de comparaître au tribunal. L'entrevue devant le juge se fait à marche forcée, en quelques minutes seulement. Trois questions suffisent aux magistrats pour rendre leur verdict : *"Quel est votre identité ? Comment êtes-vous entré en Tunisie ? Avez-vous un titre de séjour ?"* Les audiences pour *"séjour irrégulier"* se déroulent à la chaîne. Lors de son passage au tribunal début novembre, l'un s'est retrouvé au côté d'une trentaine de Subsahariens, dont deux mineurs, une dizaine de femmes et une enceinte de huit mois. Tous ont été inculpés car en situation irrégulière sur le territoire tunisien. Mais il est impossible de savoir combien de personnes ont déjà été emprisonnées de cette manière, les autorités tunisiennes refusent de communiquer les chiffres des condamnations pour *"séjour irrégulier"*.

Selon la loi de 1968, relative à la condition des étrangers en Tunisie, un sans-papiers s'expose à une peine d'*"emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 6 à 120 dinars"* (1,80 euros à 36 euros) pour *"séjour irrégulier"*. Dans les faits, ils sont le plus souvent condamnés à des peines de deux à six mois de prison. Ce texte ancien, mais jusque-là très peu appliqué, semble de plus en plus utilisé par les autorités tunisiennes pour enfermer les migrants en situation irrégulière. *"Depuis février 2023 [date d'un discours du président tunisien], on observe une hausse des condamnations pour ce motif. Et cela encore pris de l'ampleur ces dernières semaines"*, affirme le Forum tunisien économique et social (FTDES). *"C'est une manière de criminaliser un peu plus les migrants"*.

Une fois condamnés, les exilés interpellés à Tunis sont ensuite transférés dans la prison de Mornaguia. Ce centre de détention *"est rempli de Subsahariens, de toutes les nationalités"*. Pendant deux mois, un Ivoirien a partagé sa cellule avec quelque 80 migrants dans une *"chambre des étrangers"*, terme qui désigne les cellules occupées uniquement par des Noirs. Un autre a été enfermé 14 jours avec une centaine de personnes, des exilés mais aussi des Tunisiens condamnés pour usage de drogues, vols, ou violences. *"Chaque jour, ça rentre, ça sort. Des Noirs sont libérés et d'autres arrivent, toujours pour le même motif. Les Subsahariens ne restent que quelques mois, alors que les Tunisiens passent plusieurs années derrière les barreaux"*

La proximité avec des prisonniers potentiellement dangereux est une épreuve supplémentaire pour les migrants. Dans chaque cellule partagée avec des Tunisiens, un chef organise la vie derrière les barreaux. *"C'est lui qui fait la loi, on est obligé de faire ce qu'il dit sinon il nous frappe. S'il vous dit de vous coucher à 19h, vous devez dormir. C'est aussi lui qui vous attribue une place dans la cellule"*. Comme à l'extérieur, le racisme et les mécanismes de domination ressurgissent dans les établissements pénitentiaires de Tunisie. Les Noirs sont parqués dans un coin de la pièce, le plus souvent près des toilettes. Ils doivent partager des lits à cinq ou six personnes, quand les Tunisiens dorment à deux sur la même couchette. Si la pièce est saturée, des exilés peuvent être contraints de dormir à même le sol.

Contrairement aux Tunisiens, les migrants n'ont pas de famille en Tunisie et ne peuvent donc pas recevoir de nourriture, de produits d'hygiène ou de vêtements de leurs proches. *"Nous, on reste avec les mêmes habits. Pendant deux semaines, j'ai porté le même pantalon et le même tee-shirt"*. *"La nourriture est très mauvaise, on a droit à un seul repas par jour. Donc sans aide extérieur, c'est très dur. En fait, cela sert tout juste à nous maintenir en vie"*. Les exilés affirment aussi que les prisons tunisiennes sont confrontées à des cas de gale et de tuberculose, et infestées de punaises de

lit et de cafards.

Autant de facteurs qui rendent le séjour des migrants dans les geôles tunisiennes particulièrement traumatisant. Même pour un jeune Guinéen, qui a passé cinq ans dans "*l'enfer libyen*". Et pourtant depuis de nombreuses années, il a raconté à plusieurs reprises ses différentes incarcérations en Libye, dans les prisons de Tarik el Siqqa ou encore de Zaouia. Des lieux où les violences sont légion et les droits des migrants continuellement bafoués. Et pourtant il est catégorique : selon lui, la vie en prison demeure plus difficile en Tunisie qu'en Libye. "*La souffrance que j'ai vue à Monarguia, je ne l'ai jamais vue en Libye. C'est vrai que les gardiens libyens sont violents, qu'on est victimes de travail forcé et d'agressions, mais en Tunisie les conditions de vie sont plus dures moralement*". "*En Libye, on était tous dans la même situation. Ici, on est incarcéré aux côtés de criminels, de braqueurs... qui sont condamnés à 12 ou 15 ans de prison. Alors que toi tu es là seulement à cause d'un problème de papiers et tu es traité de la même manière qu'eux. Ce pays me fait de plus en plus peur*".

INTERNATIONAL

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS

La **Journée internationale des migrants**, proclamée par l'ONU, le 4 décembre 2000 et commémorant l'adoption de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990, se tient tous les 18 décembre de chaque année dans les États membres de l'ONU afin de « **dissiper les préjugés** » sur les migrants et « *de sensibiliser l'opinion à leurs contributions dans les domaines économique, culturel et social, au profit tant de leur pays d'origine que de leur pays de destination* ».

L'ONU encourage tous les États et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, à fournir des informations sur les droits de l'Homme et sur les libertés fondamentales des migrants, à partager leurs expériences et entreprendre des actions qui assurent leur protection.

La migration est un phénomène mondial dû par de nombreuses forces. Celles-ci commencent par des aspirations à la dignité, à la sécurité et à la paix. La décision de quitter son foyer est toujours extrême et, trop souvent, le début d'un voyage dangereux, parfois fatal. Les migrations, qui touchent des personnes qui fuient leurs pays pour échapper à la mort, à la misère ou aux phénomènes de dérèglement climatique, doivent bénéficier de conditions d'accueil qui garantissent leur dignité.

Les contributions de millions de migrants à travers le monde sont des moteurs puissants pour le développement à la fois dans leur pays d'origine et dans celui de destination en tant que travailleurs, étudiants, entrepreneurs, membres de la famille, artistes etc. Les migrants maintiennent souvent des liens importants avec leur pays d'origine tout en s'intégrant dans leur nouvelle communauté, où ils apportent une myriade de connaissances, expériences et compétences.

Si elle est bien gérée, la mobilité peut être une pierre angulaire du développement durable, de la prospérité et du progrès. Libérer le potentiel de la migration est essentiel pour accélérer les efforts dans l'intérêt de tous. Il est urgent que la communauté internationale fournisse des solutions centrées sur la personne et fondées sur des données probantes pour que les personnes puissent rester au sein de leur communauté et pour celles qui souhaitent ou doivent se déplacer.

Le Sommet de la COP28 qui vient de s'achever à Dubaï a été l'occasion pour l'OIM de

plaider à nouveau pour que l'impact des changements climatiques sur les migrants soit au cœur de cette discussion. Promouvoir des partenariats égaux et inclusifs avec les migrants, les femmes, les personnes handicapées et les communautés, tout en mettant l'accent sur le rôle des jeunes, est aujourd'hui plus essentiel que jamais.

À l'occasion de la Journée internationale des migrants, l'OIM souhaite placer la migration comme l'une des solutions aux défis mondiaux, notamment l'adaptation aux changements climatiques ou la fourniture de meilleures possibilités économiques pour les communautés.

L'UNESCO défend au niveau local une approche accueillante envers les migrants, renforce les capacités des journalistes, afin de les aider à éviter la propagation des récits négatifs et à mettre en avant les histoires et les parcours des migrants. Elle s'engage pour élaborer un accord mondial, afin que les migrations se déroulent en toute régularité, dans la sécurité et en bon ordre.

LA CIMADE réaffirme avec fermeté qu'il faut changer de paradigme sur la question migratoire, acter les migrations comme composantes essentielles de notre monde, penser « accueil et solidarité » plutôt que « fermeture et repli sur soi », et sortir de la spirale mortifère de l'inflation des dispositifs sécuritaires. Dans un contexte politique et médiatique trop souvent saturé de discours attisant les peurs, la haine et entretenant les amalgames, un sursaut citoyen est essentiel. Il faut en finir avec les amalgames assimilant immigration et délinquance, dénoncer les atteintes majeures aux droits induites par l'obsession de l'expulsion, du contrôle et de l'enfermement ; et prôner une régularisation large et durable de celles et ceux qui vivent ici. Dans ce contexte, elle veut prôner une autre approche des migrations : hospitalière et solidaire.

Pour l'Union nationale des syndicats autonomes, la politique de l'Union européenne doit expliquer les réalités et conjurer les fantasmes et impérativement s'appuyer sur le respect des droits humains, notamment la fraternité. Elle ne doit pas être un outil au service d'arguments populistes délétères, visant à instrumentaliser et opposer les populations en érigeant un risque social ou sécuritaire supposé.

<https://www.lacimade.org/18-decembre-journee-internationale-des-migrants-se-mobiliser-acter-les-migrations-comme-composantes-essentiellede-notre-monde/>

<https://www.unsa.org/18-decembre-journee-internationale-des-migrants-3076.html>

<https://www.un.org/fr/observances/migrants-day/background>

<https://www.iom.int/fr/journee-internationale-des-migrants-2023>

<https://www.unesco.org/fr/days/international-migrants>

SELON L'OCDE, LES FLUX MIGRATOIRES ATTEIGNENT "DES NIVEAUX RECORD "

Pour la deuxième année consécutive, les flux migratoires atteignent "*des niveaux record, mais ne sont pas hors de contrôle*", affirme l'OCDE. **Les immigrés qui répondent à un besoin de main d'œuvre, n'ont ainsi jamais été aussi bien insérés sur le marché du travail.**

En 2023, les 38 pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) ont enregistré **6,5 millions de nouveaux immigrés "permanents"**, comprenant les personnes **dotées d'un titre de séjour et ressortissants européens** : travailleurs temporaires, notamment saisonniers, étudiants. Soit une augmentation de 10% par rapport à 2022, année déjà sans précédent. En juin 2023, on recensait environ 4.7 millions d'Ukrainiens déplacés dans les pays de l'OCDE. Les **acquisitions de nationalité** dans les pays de l'OCDE ont aussi atteint le chiffre sans précédent de **2.8 millions** en 2022.

Les États-Unis, dont le nouveau président élu a promis des expulsions massives, restent le premier pays de destination avec 1,2 million de nouveaux résidents permanents légaux, soit le plus haut niveau depuis 2006. Par ailleurs, environ un tiers des pays de l'OCDE ont connu des niveaux

d'immigration record, en particulier le Royaume-Uni (747 000), mais aussi le Canada (472 000), la France (298 000), le Japon (155.000) et la Suisse (144 500). L'immigration a en revanche baissé dans un autre tiers des pays de la zone, notamment au Danemark, en Estonie, Israël, Italie, Lituanie ou encore Nouvelle-Zélande.

Migrations familiale et humanitaire

La majeure partie de l'augmentation est due à la migration familiale (+16%) qui représente 43% du total des entrées, mais l'immigration humanitaire (+20%) est également en hausse. Les migrations de travail sont, elles, restées stables. Toutefois, l'insertion des immigrés sur le marché du travail continue d'atteindre des niveaux jamais vus.

La tendance à la hausse post-pandémique de l'emploi des immigrés s'est poursuivie en 2023, l'OCDE enregistrant "*globalement des niveaux d'emploi historiquement élevés*" à 71,8%. Le taux d'emploi le plus élevé est en Nouvelle-Zélande (82,3%) tandis qu'il atteint 62,4% en France.

Parallèlement, les niveaux de chômage dans ces populations sont faibles (7,3%). "*Ils ne sont aujourd'hui que légèrement plus susceptibles de se retrouver au chômage de longue durée que leurs homologues nés dans le pays*", relève l'organisation internationale.

Dix pays, dont le Canada (75,8%), le Royaume-Uni (76,3%) et les États-Unis (73,3%), ainsi que l'ensemble des 27 pays de l'UE, ont enregistré "*les taux d'emploi des immigrés les plus élevés jamais enregistrés*".

Besoin de main d'œuvre

"*La forte demande de main-d'œuvre dans les pays d'accueil a été l'un des principaux moteurs des migrations au cours des deux dernières années*". Dans de nombreux pays de l'OCDE confrontés à des pénuries de main-d'œuvre généralisées et à des changements démographiques imminents, "*l'augmentation du nombre de travailleurs migrants a contribué à une croissance économique soutenue*", poursuit-il.

Le poids des immigrés parmi les entrepreneurs a considérablement augmenté dans les pays de l'OCDE au cours des 15 dernières années. En 2022, 17% des travailleurs indépendants étaient en moyenne des migrants, contre 11% en 2006, relève le rapport. Pour 10 immigrés qui rejoignent la population active, au moins deux emplois supplémentaires sont créés dans l'économie.

"Un équilibre délicat"

"*Le débat public concernant l'incidence des migrations sur le marché du travail tourne généralement autour de la concurrence pour les emplois entre les immigrés et les actifs nés dans le pays. Or, les immigrés ne sont pas seulement des travailleurs concurrents, mais aussi des employeurs*", résume le rapport.

Conscient que ces "*flux importants ont suscité une inquiétude généralisée*" et ont notamment impliqué une "*forte demande d'infrastructures d'accueil*", l'OCDE estime que la gestion des migrations "*exige de plus en plus un équilibre délicat*".

"*En 2022, il y avait 10 millions d'immigrés chefs d'entreprise dans l'OCDE, rappelle le secrétaire général de l'OCDE. Soit 17% des travailleurs indépendants de la zone. On estime que pour 10 immigrés qui rejoignent la population active, au moins deux emplois supplémentaires sont créés dans l'économie grâce au recrutement d'employés par les entrepreneurs immigrés.*"

Pourtant, outre le durcissement de la législation en matière d'asile, certains pays ont également commencé à imposer des restrictions sur d'autres voies d'immigration légale afin d'alléger la pression sur le marché du logement et sur les services publics.

La question de la main-d'œuvre qualifiée

"*Dans le même temps, les pénuries de main-d'œuvre qualifiée et les défis démographiques*

continuent d'alimenter l'intérêt pour la migration de main-d'œuvre et obligent les pays à trouver un équilibre entre restriction et attraction afin de rester des destinations compétitives pour les travailleurs étrangers et les étudiants internationaux."

"Améliorer l'accessibilité et la disponibilité des voies de migration professionnelle contribue non seulement à remédier aux pénuries de main-d'œuvre, mais est également essentiel pour renforcer le contrôle global des flux et gérer les migrations irrégulières", insiste le directeur de l'emploi de l'OCDE.

<https://www.rfi.fr/fr/monde/20241114-l-ocde-confirme-les-niveaux-records-des-flux-migratoires-dans-le-monde-en-2023>

OCDE (2023), *Perspectives des migrations internationales 2023*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/87c79978-fr>.

<file:///C:/Users/miche/Downloads/87c79978-fr.pdf>

https://www.oecd.org/fr/publications/perspectives-des-migrations-internationales-2023_87c79978-fr.html

TEMOIGNAGE

En France depuis 40 ans, il reçoit un OQTF !

La Cimade vous invite à découvrir le 1er podcast « Protection sous condition » qui vous livre l'histoire de Bob : il vit en France depuis près de 40 ans, est père de 3 enfants français et est gravement malade. Il est donc censé être protégé contre l'éloignement mais l'administration fait totalement abstraction de sa situation, faisant de lui une personne à expulser à tout prix.

L'histoire de Bob s'inscrit dans une politique dite « de fermeté », axée autour de l'expulsion du territoire des personnes considérées comme indésirables.

Le projet de loi immigration s'inscrit dans une logique de légalisation de ces pratiques. En supprimant les protections contre les OQTF, le Sénat a non seulement porté gravement atteinte aux droits fondamentaux des personnes concernées, mais est revenu de manière particulièrement dangereuse sur des décennies d'acquis en matière de droits humains.

« Je suis arrivé en France depuis 1984, j'avais 27 ans. J'ai eu un enfant en 1988. J'ai fait une demande de titre de séjour comme parent d'enfant français. Et je suis resté toujours régulier, j'avais tous les papiers. En mars 2021, quand je suis parti à la préfecture pour renouveler, ils m'ont dit « Monsieur, on ne peut pas vous renouveler ». J'ai dit « Mais pourquoi ? Je suis parent d'enfants français », c'est là qu'ils m'ont sorti « Non, vos enfants sont majeurs, ils n'ont plus besoin de vous ». Après j'ai reçu une convocation à me présenter à la préfecture. Ils m'ont dit « Donnez le titre de séjour que vous avez. ». J'ai donné le passeport. OQTF direct. Ils m'ont dit : « Vous avez un mois pour quitter le territoire. ». L'OQTF dure un an. On doit faire tout le nécessaire pour exécuter la décision d'ici un an. Je ne comprenais rien. La police des frontières est venue m'interpeller et ils m'ont ramené au centre de rétention. Je suis resté deux mois au centre de rétention de Mesnil Amelot. La Cour européenne des droits de l'homme a suspendu l'exécution de l'OQTF. Ils ont suspendu, mais je n'ai pas de papiers. La Cour européenne peut prendre plusieurs années pour rendre la décision. Donc j'attends, mais je ne suis ni expulsable, ni régularisable. Je suis entre le marteau et l'enclume. C'est invraisemblable. Il y a des familles qui sont en jeu. »

<https://www.facebook.com/lacimade/posts/754496693384990>